Verdict ajourné pour l'ex-P-DG de Sonatrach et son adjoint

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5153 - JEUDI 23 AVRIL 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



IL REMPLACE BERBARA, LIMOGÉ PAR LE CHEF DE L'ETAT

Youcef Azzouza, nouveau DG de l'Office du Hadj

Lire en page 2

Vol de de containers et enlèvements illégaux de marchandises

PORTS SANS CAMÉRAS !



Treize douaniers ont été arrêtés pour vol au port sec de Rouiba. Ils ont été démasqués grâce aux caméras de surveillance installées dans l'enceinte portuaire. Ce énième vol pose aujourd'hui la problématique de l'absence de caméras de surveillance dans la majorité des ports d'Algérie. Le plus grand port d'Algérie n'est pas doté de ce genre d'outils. Mis à part les scanners qui contrôlent la nature de la marchandise importée, la surveillance vidéo est inexistante.

Lire en page 3



EN PERSPECTIVE DU CONGRÈS DU FLN

Saâdani profite des divisions de ses adversaires

Lire en page 3



SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Les travailleurs en grève nationale à partir du 27 avril

Lire en page 3



5e JOURNÉE DES PLAY-OFF DE HANDBALL MESSIEURS

Choc à Skikda !

Lire en page 22

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

IL REMPLACE BERBARA LIMOGÉ PAR LE CHEF DE L'ETAT

Youcef Azzouza, nouveau DG de l'Office du Hadj

LE NOUVEAU Directeur général de l'Office national du Hadj et de la Omra (ONHO), Youcef Azzouza a été installé mercredi dans ses fonctions en remplacement de Cheikh Berbara, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs. La cérémonie d'installation s'est déroulée sous la supervision du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, en présence de membres du Conseil d'administration de l'ONHO, précise la même source. M. Youcef Azzouza avait occupé, pendant près d'une vingtaine d'années, le poste de Directeur de wilaya des Affaires religieuses et des Wakfs dans nombre de wilayas. Barbara a été limogé en décembre dernier pour mauvaise gestion de la campagne du Hadj 2014. Barbara était tenu responsable d'énormes lacunes au cours du Hadj, qui ont perturbé les pèlerins. Le ministre des Affaires religieuses Mohamed Baba Aïssa, a transmis un rapport détaillé à la présidence dans lequel sont consignées les erreurs commises par la délégation algérienne ainsi que les griefs retenus par les pèlerins contre l'office. Dans une lettre rendue publique, Barbara affirmait qu'il n'a pas été limogé, mais qu'il a démissionné de son poste en raison des obstacles auxquels il fait face depuis sa nomination à la tête de l'office en 2009. Il a accusé le ministère de lui « mettre des bâtons dans les roues «. Mais depuis, le hadj ne cesse de se dérouler dans de mauvaises conditions. Le bras de fer entre l'office en charge du Hadj, dirigé par Cheikh Barbara, et le ministère des Affaires religieuses a toujours pesé sur les campagnes de Hadj. Chaque partie voulait avoir le monopole sur la gestion de la campagne du pèlerinage. Résultat : des centaines de pèlerins se retrouvent livrés à eux-mêmes à la Mecque et à Médine. Certains n'ont même pas trouvé d'endroit où dormir, alors que d'autres ont souffert d'une prise en charge médicale défaillante. Le gouvernement multipliait depuis cinq ans les enquêtes sur l'organisation du Hadj pour situer la responsabilité des uns et des autres, sans pour autant résoudre ce problème récurrent ou prendre des sanctions contre les responsables défaillants. L'office du hadj est souvent décrié par les pèlerins. **K. M.**

POUR RÉALISER SA TRANSITION ÉCONOMIQUE

L'Algérie pourrait s'inspirer du Mexique



S. Adel/LJI

Le ministre mexicain des Relations extérieures, Jose Antonio Meade Kuribrena, a réaffirmé l'engagement de son pays à renforcer ses relations d'amitié avec l'Algérie «qui datent de plus de 50 ans».

«Nous tenons à intensifier davantage nos relations avec l'Algérie qui est un interlocuteur fondamental en Afrique et dans le monde arabe», a-t-il déclaré hier à Alger, lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra. Lors de cette brève rencontre, précédée par une cérémonie d'oblitération d'un timbre- poste commun à l'Algérie et au Mexique à l'occasion du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, le ministre mexicain a affirmé l'établissement de plusieurs accords de coopération cadre entre les deux parties dont le programme multi- dimensionnel contre la pauvreté, des conventions de coopération dans les domaines juridique et éducatif, etc….

M. Kuribrena a déclaré que les deux pays ont l'opportunité de développer leurs relations, identifier leurs intérêts communs et partager des valeurs et des principes universels. «Nous convenons de travailler ensemble notamment sur les dossiers liés à la sécurité internationale et à l'environnement, tels le principe de la non- prolifération de l'arme nucléaire et le changement climatique», a-t-il dit. Sur le plan diplomatique, il a souligné le rôle de l'Algérie dans le règlement des conflits qui marquent les pays voisins. «Le Mexique reconnaît le rôle de l'Algérie en tant qu'interlocuteur important avec des institutions très puissantes, et appuie ses efforts dans le règlement de la crise de ses voisins au Mali et en Libye», a-t-il soutenu. Concernant le partenariat économique et commercial, il a admis que le volume des échanges commerciaux, établi à 300 millions de dollars depuis le début de 2015, ne reflète pas les potentialités des deux pays. Il a toutefois souligné l'intérêt des opérateurs mexicains pour l'Algérie, notamment dans le domaine de l'agriculture, de l'énergie et des mines.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a déclaré que l'Algérie est partante pour booster le partenariat avec ce grand pays de l'Amérique latine «L'Algérie offre pour le Mexique la possibilité de pénétrer le portail africain et d'investir dans ce continent», a déclaré le ministre. Il a souligné que les deux parties ont des intérêts communs à développer leur partenariat dans tous les secteurs. Onzième puissance économique dans le monde et première en Amérique latine, ce pays riche en pétrole, qui réalise 90 % de ses exportation en dehors des hydrocarbures, pourrait, selon Lamamra, inspirer l'Algérie dans sa transition économique en l'aidant à diversifier son économie et se libérer de sa forte dépendance des hydrocarbures.

En dehors de la coopération algéro-mexicaine, le ministre a été interrogé sur le dossier malien et la réticence la signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali prévue le 15 mai prochain à Bamako. Le chef de la diplomatie algérienne a répondu alors que la majorité des parties au Mali ont confirmé leur venue et l'Algérie va poursuivre son soutien au Mali pour aboutir à un règlement pacifique du conflit. «Nos initiatives seront couronnées de succès ; nous le pressentons à travers nos rapports avec les différents dirigeants malien. «Il n'a y pas de raison d'être pessimiste», a-t-il assuré.

Z. M.

SAHARA OCCIDENTAL

Des ONG françaises marchent à Paris contre l'occupant marocain

DES ONG françaises de défense des droits ont dénoncé la pratique de la torture et des traitements inhumains exercés par les forces d'occupation marocaines contre les populations sahraouies dans les territoires occupés, appelant le président français Francois Hollande à s'engager, afin que le mandat de la Minurso soit élargi à la surveillance des droits de l'homme . «Les manifestations, toujours pacifiques, de la population sahraouie pour le droit à l'autodétermination sont violemment réprimées.

De nombreux militants sahraouis arrêtés sont condamnés au cours de procès inéquitables «, ont indiquéles organisations dans une lettre ouverte au président français François Hollande. Elles ont relevés que la pratique de «la torture et des traitements inhumains perdurent», soulignant, à la veille de la réunion du Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental, que les libertés d'expression, d'association, d'information et de manifestation «ne sont toujours pas respectées». Les ONG françaises ont ajouté que des délégations d'observateurs étrangers et des journalistes sont «régulièrement expulsés (des territoires occupés) «.

Les 22 militants sahraouis du groupe de Gdeim Izik condamnés le 17 février 2013 à de lourdes peines de prison par un tribunal militaire (jugé illégal par de nombreuses associations des droits de l'homme françaises, marocaines et internationales) sont toujours détenus, leur recours en cassation déposé il y a deux ans n'ayant pas eu de suite à ce jour . «»C'est pourquoi, nous vous demandons, Monsieur le président de la République, qu'à la prochaine réunion du Conseil de sécurité des Nations unies sur le Sahara occidental, la France s'engage afin que la surveillance du respect des droits de l'homme au Sahara occidental soit incluse dans le mandat de la Minurso comme c'est d'usage pour des missions de maintien de la paix», ont souligné les signataires.

L'introduction d'une «composante droits de l'homme « dans le mandat de la Minurso «pourrait non seulement permettre au Conseil de sécurité de recevoir des informations fiables et rapides sur une situation instable mais aussi de désamorcer les campagnes de désinformation qui compliquent la recherche d'une solution politique au conflit», ont-elles estimé.

Dans le cadre d'une nouvelle tournée régionale, Christopher Ross, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, se trouvait la semaine dernière dans la région. Envoyé personnel de Ban Ki-moon depuis 2009, il effectue seulement sa quatrième visite sur le terrain après celles de novembre 2012, mars 2013 et octobre 2013. En dépit des obstacles dressés devant lui par l'occupant marocain, il avait été conforté à l'été 2012 par Ban Ki-Moon. Des consultations sur le Sahara occidental auront lieu sous peu au Conseil de sécurité de l'ONU.

Les Nations unies comptent une mission au Sahara occidental, la Minurso, qui surveille le cessez-le-feu depuis 1991 et le respect des droits de l'homme. Dans un rapport sur le Sahara occidental transmis vendredi dernier au Conseil de sécurité, M. Ban Ki-moon s'est dit « convaincu « que le Conseil de sécurité et la communauté internationale peuvent jouer un rôle décisif dans le règlement du conflit du Sahara occidental. « Il est important que le Conseil de sécurité, les parties en conflit et les pays voisins appuient la mission de l'envoyé spécial pour le Sahara occidental, Christopher Ross en cette conjoncture, pour faire avancer le processus de négociations «, avait souligné le secrétaire général de l'ONU. Le responsable onusien a également appelé les parties en conflit (Maroc et Front Polisario) « à redoubler d'efforts pour négocier une solution politique juste et équitable qui garantit au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, conformément à la Charte et aux mécanismes de l'ONU «. Il a souligné que « 40 ans après le début de ce conflit, rien ne justifie le maintien du statu quo «. Le responsable onusien a appelé la communauté internationale à intensifier les aides au profit des réfugiés sahraouis.

K. M.

LES CAMÉRAS DE SURVEILLANCE, ATOUTS DE LA LUTTE CONTRE LE VOL DE MARCHANDISES

Une commission parlementaire pointe du doigt l'absence de caméras au port d'Alger

Treize douaniers ont été arrêtés récemment pour avoir commis des vols au port sec de Rouiba. Ils ont été démasqués grâce aux caméras de surveillance postées aux différents coins de l'enceinte portuaire.

Ce énième vol pose aujourd'hui la problématique de l'absence de caméras de surveillance dans la majorité des ports d'Algérie. Pour lutter contre le fléau, il est indispensable d'équiper tous les ports de ce genre d'appareil. En effet, ce matériel, de surveillance est devenu un atout de lutte contre le vol de marchandises, un phénomène qui s'est généralisé à travers tous les ports d'Algérie. D'ailleurs, le plus grand port d'Algérie n'est pas doté de ce genre d'outils. Mis à part les scanners qui contrôlent la nature de la marchandise importée, la surveillance via les caméras est inexistante. C'est d'ailleurs le constat fait par le président de la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire, Zebbar Berrabah lors d'une journée d'inspection sur les lieux effectuée récemment. La visite de la délégation parlementaire avait permis de constater «l'absence, au niveau de l'enceinte portuaire, de caméras de surveillance» notant au passage que le plus grand port d'Algérie a connu, à plusieurs reprises, des incendies qui ont ravagé notamment les espaces à conteneurs. Ces incendies seraient généralement provoqués pour effacer toute preuve de vols ou d'effraction.

La Commission des finances et du budget de l'APN a préconisé plusieurs mesures pour remédier aux «carences» et aux «dysfonctionnements». Le président la commission Zebbar Berrabah a suggéré, entre autres, la mise en place «en urgence» au niveau du port de laboratoires de contrôle de conformité des marchandises importées, lesquels mis sous la tutelle par le ministère du Commerce.

Il a mis l'accent aussi sur la nécessité d'améliorer les conditions de travail des employés du port, notamment ceux affectés dans les hangars et les quais à conteneurs. La délégation propose également la modernisation du port et l'assainissement de l'entreprise portuaire, qui «manque d'organisation et se place en marge des normes mondiales en matière de gestion».

Vol de 500 conteneurs au vu et au su de tout le monde

En 2011, 500 conteneurs ont été subtilisés soit du port ou au cours de leur transfert vers l'entrepôt sous-douane ou vers les ports secs. Aucune enquête n'a été effectuée pour arrêter les auteurs de ce vol, le premier du genre. A Bejaïa, c'est tout un réseau spécialisé dans le vol de conteneurs qui a été démantelé. Ainsi, pas moins de 21 personnes, des commerçants et des agents de sécurité exerçant au sein de «Bejaïa Mediteranean Terminal (BMT)», une entreprise algéro-singapourienne, exploitant du terminal à conteneurs du port de Bejaïa, ont été interpellées avant d'être déférées devant la justice. Ils sont tous soupçonnés d'être impliqués dans cette affaire de vol de marchandises dans l'enceinte portuaire.

Les mis en cause, jouissant de leur position d'agents de sécurité, ont subtilisé d'un conteneur importé de Chine, en attente de dédouanement, du matériel électronique composé notamment d'appareils wifi et de démodulateurs, puis proposés à la vente aux commerçants de la région. L'enquête a permis de neutraliser tout le réseau, dont six agents de sécurité et le reste composé de commerçants ayant pris acquis le produit des vols. A Oran, des caméras de surveillance ont été débranchées pour permettre un vol de marchandises. Des scanners tombent aussi parfois bizarrement en panne.

Hocine Adryen

EN PERSPECTIVE DU CONGRÈS DU FLN

Saidani contre-attaque et profite des divisions de ses adversaires

SENTANT la menace d'une offensive de ses adversaires au sein du comité central, le secrétaire controversé du FLN, Amar Saadani, prend les devants et lance sa contre-attaque. En quelques jours, Saadani mobilise les cadres dirigeants du parti et nomme certains d'entre-eux dans des postes importants en prévision de la tenue du Congrès du FLN, dont aucune date n'est encore validée.

C'est ainsi que bien avant la rencontre qu'il prévoit aujourd'hui avec les mouhafedhs du parti, les commissaires régionaux, Saadani a chargé l'ex-ministre Djamel Ould Abbès et le député milliardaire Mohamed Djemai, de superviser les préparatifs du congrès au niveau des wilayas de l'est du pays, notamment l'installation des commissions spécialisées chargées de préparer les rencontres régionales et les scrutins locaux pour désigner les délégués au Congrès. Il nomma également dans la foulée le chef du bloc parlementaire, Tahar Khaoua et Zahali Abdelkader, un puissant dignitaire du parti dans la wilaya de Tipasa et membre du bureau politique, pour prendre en charge la coordination entre les députés de l'APN et les «sénateurs» du Conseil de la nation, dont le but est d'unifier les rangs et les voix. Concernant l'étranger, Saadani s'est rabattu sur Yahia Hassani, un autre homme d'affaires (qui fut il y a quelques années président du club de football, le CRB), dont la mission principale est la supervision de l'installation des mouhafadhas en France, mais aussi dans toute l'Europe, notamment les pays à forte concentration de notre émigration, comme la Belgique, l'Allemagne, l'Espagne et l'Angleterre. D'autres membres du bureau politique ont été également chargés par le SG du parti de la même mission à l'intérieur du pays. Ces opérations organiques entrent dans le cadre de la guerre d'initiative qui se joue entre Saadani et ses adversaires, eux-mêmes divisés en trois et quatre clans. Des adversaires qui n'arrivent pas à s'organiser autour d'un front uni ou dans le cadre d'une coordination politique pour destituer Saâdani, dont ils contestent fortement la légitimité.

D'abord, il y a Belayat et ses partisans, qui cherchent depuis des mois une hypothétique autorisation de la part des services de la wilaya d'Alger pour tenir une session extraordinaire du comité central. Ensuite, il y a les amis de Abada, ceux qui brandissent la revendication du retour à l'authenticité du parti et à son redressement, et après avoir scellé une alliance «contre-nature» avec Saâdani lors de la session controversée du CC du juin de l'année dernière, crient aujourd'hui à la trahison. Ils viennent de revendiquer récemment d'un «bayane» virulent dans lequel ils dénoncent les «dérives» de Saâdani et les «risques d'implosion organique et politique» du parti. Puis, il y a eu le réveil de Belkhadem, l'ex-SG dont tout le monde pensait être entré dans une profonde hibernation. Depuis une semaine, on ne cesse dans le milieu du FLN d'évoquer son retour, d'autant qu'il jouit encore d'un bon soutien au sein du CC. D'ailleurs, il revendiqua lors d'une rencontre privée de son soutien à une action concertée de la part des adversaires à Saâdani et la tenue d'un vote secret pour la désignation d'un SG légitime. Enfin, il existe cette nouvelle tendance, baptisée médiatiquement comme la troisième ligne du CC, qui vient de pondre une pétition beaucoup plus morale que politique. Un clan qui se dit «neutre et autonome», loin des querelles de clochers et au-dessus des «batailles d'intérêt ou d'idéologie». Avec ce maelström organique, avec ces clivages qui se creusent davantage, il semble bien que Saâdani nage à l'aise. Bien qu'il a du souci sur ces flancs, notamment avec la menace «secrète» du nouveau parti de Ali Benflis, l'ancien SG du FLN et qui a gardé des sympathies, Saâdani semble jouer sur du velours. Il mise cette fois sur les préparatifs du Congrès pour asseoir définitivement son pouvoir et arracher une légitimité politique et une légalité morale. La création de nouvelles mouhafadhas devrait lui octroyer au moins les trois tiers de voix lors du vote pour la désignation d'un nouveau SG, notamment lorsqu'on sait que les délégués votants du congrès doivent être issus eux-mêmes de ces mouhafadhas. De plus, ce sont ces délégués qui seront nommés au sein du nouveau comité central, l'instance stratégique du FLN.

H. Rabah

SECTEUR DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE

Les travailleurs en grève nationale à partir du 27 avril

SUITE à la non satisfaction de leurs revendications, les travailleurs de la solidarité nationale montent au créneau. Le Syndicat national des travailleurs du secteur de la solidarité nationale, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) annonce une grève nationale de trois jours, à compter du 27 avril. Dans un communiqué rendu public, hier, le syndicat fait état d'une «situation catastrophique», des travailleurs du secteur de la solidarité, et dénonce les menaces et les répressions pratiquées à l'encontre des syndicalistes.

Cette décision, précise le communiqué, n'est pas prise sur un coup de tête, mais après plusieurs réunions avec le ministère de la Solidarité nationale, lequel n'a pas répondu favorablement à leurs principales revendications.

«L'ensemble des établissements spécialisés, les personnels des DASS, les agences affiliées au secteur, entreront en grève de trois jours pour dénoncer les abus et les atteintes aux libertés syndicales», avance le communiqué.

Par ailleurs, Les travailleurs du secteur de la Solidarité nationale dénoncent vigoureusement «l'attitude du ministère» qui continue selon eux, « de fermer les portes du dialogue devant le partenaire social au lieu d'essayer de trouver de trouver un terrain d'entente aux préoccupations de cette catégorie de travailleurs».

Cette entité syndicale a dans le même document appelé ses adhérents à se mobiliser autour de ce débrayage pour faire pression sur la tutelle afin qu'elle réponde favorablement à leur plate-forme de revendications.

Celle-ci, faut-il le rappeler, s'articule autour de «la révision du statut particulier de la Fonction publique en intégrant les spécificités de chaque corps, le droit des travailleurs à la promotion après dix ans de service, l'application de l'indemnité de soutien pédagogique qui a été réévaluée à 15 %, avec effet rétroactif à partir du 1er janvier 2008, l'amélioration des conditions de travail et l'instauration d'une indemnité spécifique sectorielle comme ce fut le cas dans le secteur de l'Education nationale ».

«L'application des procédures de la prise en charge du dossier de la médecine du travail, l'intégration de tous les contractuels, et le respect des libertés syndicales» figurent également dans la plate-forme de revendications des fonctionnaires du secteur en question.

Enfin, il faut signaler que les deux syndicats ont déjà organisé des actions de protestation devant le siège du ministère pour revendiquer l'ouverture du dialogue et la cessation des intimidations à l'égard des travailleurs et des syndicalistes.

Lynda Louifi

TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Saisie de près de 32 Kg de kif dans une forêt à Sétif

TRENTE et un kilos et 935 grammes de kif traité, ont été découvert, par les gardes forestiers de Ain Abessa dans la forêt Mahdia, commune de Aïn-Arnat dans la wilaya de Sétif et qui ont été remis à la gendarmerie de la section de recherche. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la section de recherche de Sétif. **R. A.**

SUITE À UNE EMBUSCADE TENDUE PAR L'ANP

Trois terroristes abattus à HamamRigha

TROIS TERRORISTES ont été abattus, hier à HamamRigha au cours d'une embuscade tendue par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP).La neutralisation de ces trois individus armés a permis la récupération de trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, onze grenades et d'autres objets, près de la commune de Hammam Righa. Selon le communiqué du ministère de la Défense nationale annonçant l'élimination de ces trois terroristes, l'opération a été menée par un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'AïnDefla vers 1h du matin. «L'opération a permis de saisir trois pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, onze grenades, une paire de jumelles grand modèle, huit chargeurs garnis, huit téléphones portables et d'autres objets», note le communiqué. **S. N.**

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Cinq contrebandiers arrêtés à Bordj Badji Mokhtar

CINQ contrebandiers ont été arrêtés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a également saisi un véhicule tout-terrain, trois motos et huit détecteurs de métaux, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire) a arrêté, le 21 avril 2015, cinq contrebandiers et a saisi un véhicule tout-terrain, trois motos et huit détecteurs de métaux», précise la même source.
D'autre part, les éléments des Gardes-frontières de Bab El-Assa relevant du secteur opérationnel de Tlemcen (2ème Région militaire) ont saisi une quantité de 3 440 litres de carburant destinée à la contrebande, selon le MDN. **S. N.**

PIRATAGE ET CONTREFAÇON

La DGSN et l'ONDA engagés dans la protection de la propriété intellectuelle

La direction générale de la sureté nationale a organisé hier à l'occasion de la journée mondiale du droit d'auteurs, une conférence de presse à l'école supérieure de police Ali-Tounsi de Châteauneuf, Alger.

Une conférence de presse, relatant le bilan satisfaisant de la coopération entre la DGSN et l'ONDA dans la lutte contre les formes d'atteinte aux droits de propriété littéraire et artistique.
En effet, cette rencontre qui a réuni plusieurs officiers, artistes, auteurs et compositeurs, a permis au responsable de l'ONDA d'indiquer le rôle que joue cet organisme dans la lutte contre les différentes formes d'atteinte aux droits de l'Homme.
Le Directeur général de l'ONDA, Sami Bencheikh a précisé que «son organisation a élaboré depuis quelques années une stratégie pour lutter contre ce phénomène, notamment la signature de plusieurs conventions internationales».
Il rappellera par ailleurs l'accord signé en 2012 entre l'ONDA et la DGSN pour la protection de la propriété intellectuelle. Il fera savoir à ce fait, que «ce protocole est venu à point nommé, pour coordonner les actions afin de contenir ce genre de délinquance».
Défendre les intérêts matériels et moraux de la communauté des créateurs et auxiliaires de la création qui sont les premiers à subir les conséquences de cette contrefaçon par la perte d'une part importante de leur revenu, et par l'atteinte à leur image en raison de la mauvaise qualité des supports contrefaits, et cela grâce à la collaboration conséquente de la Direction générale de la Sûreté nationale, qui se veut un signal fort quant à la volonté des pouvoirs publics et de l'ONDA.
Par ailleurs, le responsable de la Sûreté nationale indiquera durant son intervention qu'un projet de la protection des droits de l'auteur est en cours de réalisation et que ce nouveau texte fera barrage aux fichiers partagés illégalement. «Ce texte vise principalement à mettre un terme aux partages de fichiers en pair à pair lorsque ces partages se font en infraction avec les droits d'auteur».
Plus de 120.226 supports contrefaits et illicitement commercialisés, comme les CD, les DVD, les Divx, les cassettes vidéo et autres, ont été saisis durant le premier trimestre de 2015 en Algérie. Les chiffres ont été livrés, hier au forum de la Sûreté nationale, par Fayçal Hassani, commissaire principal à la DGSN.
Cependant les nouvelles technologies numériques, ouvrent à leur tour la voie à la reproduction illégale de masse des œuvres protégées par le droit d'auteur.
En effet, avec le haut débit, il est devenu extrêmement facile et rapide de télécharger des fichiers sur internet. En même temps que de nouvelles possibilités d'échange sur les plans artistique, informationnel ou scientifique, internet rend également possible des violations accrues et faciles des droits d'auteur, notamment par le biais des bourses d'échange.
Le problème est que de cette façon, de nombreuses œuvres protégées par la loi sur les droits d'auteur sont ainsi téléchargées sur internet. Or, une mise à la disposition d'une œuvre protégée à des tiers est illégale si le titulaire des droits d'auteur n'a pas donné son accord.

R. A.

SELON LE DIRECTEUR DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Le centre anti-cancer de Draâ Ben Khedda sera livré avant la fin de l'année

LE CENTRE anti-cancer de Draâ Ben Khedda, à une dizaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou sera réceptionné avant la fin de l'année 2015. C'est ce qu'a déclaré hier, le directeur de la santé et de la population, Mustapha Gaceb, en marge des journées portes ouvertes sur les maladies cancéreuses organisées au niveau de l'annexe de la maison de la culture Mouloud Mammeri d'Azazga.
Le premier responsable de secteur a annoncé que la contrainte rencontrée par l'entreprise portugaise en charge des travaux a été levée et procèdera à présent à l'accélération de la cadence des travaux pour rattraper le retard accusé et livrer le projet avant la fin de l'année en cours.
Il a précisé que le taux d'avancement des travaux se situe actuellement entre 60 et 65%. Le centre anti-cancer d'Annaba étant réceptionné, poursuit-il, celui de Draâ Ben Khedda devra être le deuxième à offrir ses services à la population, d'où la pression mise sur ses services et sur l'entreprise réalisatrice.
Au volet équipement, Gaceb a rassuré que les trois accélérateurs utilisés dans la radiothérapie sont déjà acquis et stockés à Alger après que l'enveloppe financière nécessaire n'ait été dégagée. Toujours en prévision de l'ouverture de ce centre attendu depuis des années à Tizi-Ouzou, la direction de la santé assure des formations en oncologie et le traitement par chimiothérapie pour des médecins généralistes.
Un premier cycle de formation a touché 10 médecins et un deuxième cycle s'est ouvert hier et concerne 10 autres praticiens. D'autres sections seront ouvertes dans les mois à venir, selon les déclarations du DSP qui a ajouté que même l'hôpital d'Azazga pourra, dans l'avenir assurer les soins de chimiothérapie et prendre en charge des malades pour les soins palliatifs.
Notons que la prise en charge des cancéreux au niveau de la wilaya fait face à de multiples contraintes, notamment le manque d'infrastructures et de moyens. Les deux services d'oncologie et d'hématologie dont dispose le CHU Nedir Mohamed n'arrivent pas à contenir le nombre important de malades et leur prodiguer les soins nécessaires dans les délais opportuns, face au manque de places et de médicaments. Des malades se voient ainsi renvoyés malgré l'urgence de leurs cas ou alors transférés vers d'autres structures, notamment le CPMC d'Alger quand il s'agit de radiothérapie. **A. Drifa**

COMMUNIQUÉ MACIR VIE :

MACIR VIE ET DZAIR NEWS SIGNENT UN PARTENARIAT STRATEGIQUE

QUAND UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE ET UNE CHAINE DE TELEVISION S'UNISSENT POUR PROMOUVOIR LA CULTURE DES ASSURANCES DE PERSONNES

Pour la première fois en Algérie, une compagnie d'assurance et une chaine de télévision d'information en continue, s'unissent dans le but de nouer un partenariat stratégique majeur consacrant, au plus haut niveau de ces deux sociétés, des relations économiques, marketing et assurantielle de haute facture. En effet, cette convention s'inscrit dans une puissante et profonde volonté de vulgarisation de la culture des assurances de personnes à travers toutes les émissions de la chaine, de soutien à l'effort d'informations de haut niveau de DZAIR NEWS dans un domaine qui est le sien à savoir économique, financier et sportif, de promotion de la marque MACIR VIE au sein de la société algérienne, d'apporter à la chaine son expertise lors des émissions traitant des assurances et enfin permettre l'accompagnement de l'ensemble de ses collaborateurs à toutes les couvertures en assurances de personnes commercialisés par MACIR VIE. Cet événement, premier du genre en Algérie, permet d'allier un « Mass Media » d'envergure nationale et une compagnie d'assurance privée leader dans son domaine d'activité donnant ainsi une nouvelle dimension à la culture des assurances de personnes dans notre pays.
Pour ce faire, une convention a été signée en ce sens le 20 avril 2015 à 10H00 au siège de DZAIR NEWS sise à Sidi Yahia entre le Président Directeur Général de MACIR VIE M. Mohamed Hakim SOUFI et le Directeur Général de la chaine DZAÏR NEWS M. Djamel MAAFA.

OUED-GHIR/ BÉJAÏA

Des habitants bloquent la base vie de l'entreprise chinoise

LA BASE vie de l'entreprise chinoise en charge de la réalisation de plusieurs projets dans la wilaya de Béjaïa tel que la pénétrante autoroutière a été fermée, hier, par des habitants du village Ibourassène dans la commune d'Oued-Ghir. Ces derniers ont bloqué un accès emprunté par les engins de l'entreprise pour protester contre les désagréments causés par l'entreprise, notamment la rupture de la conduite d'eau, le déversement des eaux usées à ciel ouvert, le danger que représentent les gros camions de la société sur les riverains à cause, surtout de l'excès de vitesse des conducteurs. Ils ont exigé la venue des autorités car, selon eux, les responsables de l'entreprise n'ont pas pris au sérieux leurs plaintes. Les mécontents qui ont rencontré le maire ont été rassurés que «leurs doléances seront prises en charge». Nous avons appris que le DTP était absent hier. Selon le maire, «les riverains ont accepté de rouvrir la base vie et le chemin qu'ils ont bloqué, après négociations». **N. B.**

TRANSFERT ILLÉGAL DE CAPITAUX DE ET VERS L'ÉTRANGER

Le président ajourne le verdict contre l'ex-P-DG de Sonatrach et son adjoint

Le président du pôle judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed en l'occurrence. Abderzak Bensalem, a préféré ajourner la prononciation du verdict dans l'affaire de l'ex-P-DG du groupe Sonatrach, Mohamed Meziane et de son adjoint, l'ex-vice président chargé des activités amont, pour la semaine prochaine.



Pour rappel, le procureur de la République du pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'Hamed, en l'occurrence, Touidjini Kamel a requis, au cours de son réquisitoire, des peines de cinq ans de prison ferme assortis de la restitution du double du montant de 61 millions de dinars.

Le procureur en question a estimé au cours de son réquisitoire que tous les faits reprochés à ces deux ex-cadres du géant pétrolier en Algérie sont formelles, notamment en ce qui concerne la surfacturation et le transfert illégal des capitaux de et vers l'étranger.

Le même procureur a affirmé que sur les trois expertises établies sur ordre du juge d'instruction de la 9e chambre auprès du pôle judiciaire, deux d'entre elles ont conclu qu'il y'avait bel et bien surfacturation des deux générateurs électriques.

Il a par ailleurs indiqué que les deux mis en cause étaient au courant de toutes les opérations liées à l'importation de ces équipements.

Touidjini a tenu à préciser au cours de son intervention que le représentant de la société étrangère était clair dans son témoignage dans lequel il a estimé que le prix des deux générateurs était exorbitant.

Lors de leur passage à la barre, les deux mis en cause ont nié toutes les accusations relatives entre autre à la violation du règlement régissant le transfert des capitaux de et vers l'étranger.

Appelé à la barre pour donner sa version des faits, l'ex-premier responsable de Sonatrach a déclaré en direction du président du pôle judiciaire, à savoir Bensalem Abderzak : «Sur directives de l'ancien ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khellil, j'ai donné mon accord quant à la conclusion du projet relatif à la réalisation d'une unité de raffinerie de pétrole dans la localité de Stah dans la wilaya d'Adrar. C'est moi, qui ai donné le OK pour Belkacem Boumediene pour la finalisation du projet avec la société Shloomberger que gérait un Egyptien.

L'ex-boss du groupe Sonatrach a par ailleurs affirmé que toutes les opérations liées à la conclusion dudit projet «ont été approuvées par tous les membres du conseil d'administration et la somme globale».

En revanche, il a affirmé qu'il n'était pas à la tête du groupe le jour où les sommes des deux générateurs ont été transférées pour la simple raison qu'il a été limogé une année auparavant par l'ancien ministre, Chakib Khellil.

De son côté l'ex-vice-président chargé des activités amont Belkacem Boumediene a affirmé au cours de son audition reconnu avoir le pouvoir de signature des conclusions des projets et qu'il a signé une transaction de pas moins de 10 milliards de dollars pour le développement des champs pétroliers.

Il a déclaré au président en charge du dossier que toutes les directions de Sonatrach étaient d'accord pour la conclusion du projet, notamment la direction de la production et de l'architecture, et qu'aucune anomalie n'a été signalée concernant sa concrétisation sur le terrain

Il convient de signaler que les avocats de la défense ont sollicité l'extinction des procédures entamées à l'encontre de leurs clients, estimant que les textes de lois pour lesquels sont poursuivis leurs clients sont nuls et non avenus, notamment en ce qui concerne les procès-verbaux établis par l'administration de la Douane.

Redouane Hannachi

ANNABA

Le cri de détresse des habitants de Sidi Amar

SIDI AMAR, qui fait partie du Grand Annaba avec El Bouni et El Hadjar, enregistre depuis quelque mois une dégradation rampante du cadre de vie. Une telle situation n'a pas laissé indifférents ses habitants qui ont décidé d'interpeller par écrit le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, à travers une longue lettre dont nous détenons une copie, et par laquelle ils «dénoncent vigoureusement l'immobilisme, la négligence, et le laisser-faire de l'Assemblée populaire communale (APC) de la daïra et de la wilaya». «L'administration, censée lutter contre le désordre ambiant, adopte malheureusement une politique qui plonge gravement la commune dans l'irréparable et l'anarchie totale», mentionnent les signataires de la lettre, évoquant le rôle défaillant des autorités en charge de la gestion de cette cité qui compte parmi les plus importantes du pays. Selon eux, les élus de l'APC n'ont aucune autorité et semblent plutôt préoccupés par leurs affaires personnelles et se complaisent dans cette situation. Située à une dizaine de km du chef-lieu de wilaya et abritant d'importantes infrastructures économiques et universitaires, Sidi Amar semble échapper à tout contrôle de l'administration et de l'Etat, écrivent-ils, décrivant le chef-lieu de commune comme «un immense dépotoir» avec des cités plongées pour la plupart dans un noir effrayant la nuit venue, des animaux errants à longueur de journée, la multiplication de prédateurs, etc. Face à la grande mosquée Iman au centre du chef-lieu de commune, à quelque cent mètres de la porte de l'université, des eaux douteuses coulent sur la chaussée sans que personne ne s'émeuve ! Des baraques métalliques et des kiosques en parpaing hideux sont installé de part et d'autre du boulevard principal au vu et au su de tous .Les rares interventions musclées qui ont eu lieu dans le cadre de l'assainissement de l'environnement sont considérées comme des opérations menées sans réelles volonté de corriger durablement les choses. N'a-t-on pas vu des baraques en dur avec des toits en tôle détruites, reconstruites quelque mois après, remarquent ces habitants qui indiquent que «les constructions illicites poussent comme des champignons non sans la complicité des services de l'APC». Le marché de fruits et légumes, construit dans la cité UV 2, réceptionné en 2008, est toujours sans locataires alors que les vendeurs à la sauvette continuent d'écumer les voies publiques, offrant un spectacle désagréable avec des ordures jetées çà et là attirant les animaux errants, notent-ils. La ville de Sidi Amar est devenue un lieu de transit pour les opportunistes qui érigent des constructions illicites pour pouvoir bénéficier le plus tôt possible de logements sociaux parmi les postulants prioritaires, tiennent-ils à dénoncer avant d'évoquer la politique du deux poids deux mesures à propos de la réparation de l'étanchéité du parc immobilier de l'OPGI . Pourquoi certains bâtiments sont-ils l'objet de reprise d'étanchéité et d'autres pas alors qu'ils ont été réalisés à la même période ? Faut-il laisser les cités qui datent de quarante ans se dégrader pour allonger la liste des demandeurs ? Autant de questions et d'autres qui ont été formulées par les signataires de la lettre adressée au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Nabil Chaoui



ELLE DÉPASSE LES PRÉVISIONS DE LA LOI DE FINANCES

L'inflation annuelle en hausse

LE RYTHME d'inflation annuel en Algérie a grimpé à 4,1% en mars 2015 contre 3,7% en février soit une tendance supérieure à celle prévue dans la loi de finances 2015. C'est ce qu'a révélé l'Office national des statistiques (ONS) cité par l'APS. En mars 2014, l'indice des prix à la consommation, qui sert à calculer l'évolution du rythme annuel de l'inflation, a connu une croissance annuelle de 5,5% en mars dernier contre 5,6% en février 2015. La loi de finances 2015 prévoit un taux d'inflation de 3%. Les prévisions portées dans la loi de finances chaque année ont toujours été en déca de la réalité. En 2014, le taux d'inflation en Algérie a été estimé à 2,9% contre 3,3% l'année d'avant. En comparaison entre mars 2014 et mars 2015, les prix à la consommation ont augmenté de 5,5%. Cette variation s'explique par une hausse de 7,25% des biens alimentaires, dont près de +11% pour les produits agricoles frais et de +3,7% pour les produits alimentaires industriels. Les prix des biens manufacturés ont connu une croissance de 4,13% en mars dernier et les services de 3,45%, précisent les dernières données de l'Office. En mars 2015, l'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 0,7% par rapport au mois de février dernier, soit une variation proche de celle relevée en mars 2014 par rapport à février de la même année. Cette variation est due notamment à une croissance de 0,9% des prix des biens alimentaires, induite essentiellement par une hausse des produits agricoles frais (+1,34%) en raison d'une hausse de près de 11,8% des légumes frais, en mars dernier comparé au mois de février 2015. La hausse des prix des biens alimentaires s'explique également par une augmentation des prix de la pomme de terre (8,24%), poissons frais (5,6%) et la viande de mouton (1,34%). L'Office a fait remarquer que des chutes de prix ont été observées durant le mois de mars, notamment la viande de poulet (-12,5%), les œufs (-6,1%) et les fruits frais (-12%). Le FMI a prévu pour l'Algérie une croissance économique de 4% en 2015 contre 3,8% en 2014. Dans son rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en octobre 2014, le FMI tablait sur une croissance de 4,3% en 2014 et de 4,1% en 2015 tandis que l'inflation se situerait à 4%. **S.N**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA CULTURE DE WILAYA DE MEDEA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°= 13/2015
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 099226011503623 3

La direction de la culture de la wilaya de MEDEA lance un avis d'appel d'offres national restreint N° 13/2015 **pour l'étude et rénovation du réseau d'électricité de la maison de la culture à Médéa - lot 02 : rénovation du réseau d'électricité de la maison de la culture à Médéa,** Les entreprises ayant une expérience dans des projets similaires ou de même envergure et intéressées par le présent avis d'appel d'offres, devront présenter leurs soumission sous pli fermé contenant :

I- l'offre technique contenant :

1. Déclaration de probité dûment signée, datée et cachetée.
2. Déclaration à souscrire dûment signée, datée et cachetée.
3. Cahier des instructions aux soumissionnaires dûment signé, daté et cacheté.
4. Cahier des clauses administratives générales, dûment signé, daté et cacheté.
5. Cahier des prescriptions spéciales du marché, dûment signé, daté et cacheté.
6. Cahier des prescriptions techniques, dûment signé, daté et cacheté.
7. Planning de réalisation signé, daté et cacheté.
8. Copie du registre de commerce, légalisé par le CNRC.
9. Copie du statut particulier de l'entreprise, visée par un notaire.
10. Certificat de qualification et de classification professionnelle de la catégorie 02 et plus activité principale (Electricité), **Code 341/3912/3913, en cours de validité, la quittance de dépôt du dossier de l'attestation est invalide, l'offre sera exclue directement**
11. Copies légalisées des attestations fiscales et parafiscales en cours de validité (de moins de 3 mois), extrait de rôle apuré, les mises à jour (CNAS - CASNOS - CACOBATPH) en cours de validité, pour les soumissionnaires nationaux et étrangers ayant travaillé en Algérie.
12. Copie légalisée de la carte d'immatriculation fiscale.
13. Extrait du casier judiciaire (original) du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société, en cours de validité datant de moins de 3 mois.
14. Copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les personnes morales) délivrée par le CNRC, pour l'année 2013.
15. Attestations de bonne exécution du projet ou des projets similaires de réalisation des travaux d'électricité (de volume et de coût),de la catégorie (A) et plus, signées par les services publics conventionnée avec le soumissionnaire, pour chaque attestation de bonne exécution, **elle doit être datée de moins de cinq ans jusqu'à la date de dépôt des offres.**
16. Présentation de la liste des différents moyens matériels par un PV de constatation visée par le notaire) **pour l'année en cours,** (copie visée par le notaire) ou un rapport d'expertise signée par un expert.
17. La liste des moyens humains du soumissionnaire délivrée par la caisse nationale des assurances sociales (CNAS) , de moins de 3 mois le jour de dépôt des offres, ou bien présentation des attestations d'affiliation délivrée par la CNAS, de moins de 3 mois le jour de dépôt des offres, accompagnée des diplômes d'ingénieur, technicien supérieur, technicien, qualifiées en domaine d'électricité
18. Bilans financiers pour les années 2011-2012-2013, les bilans financiers doivent être déposées aux services des impôts.
19. Le soumissionnaire doit mettre son cachet sur tous les documents de l'offre technique.

II – l'offre financière contenant :

1. Lettre de soumission signée, datée et cachetée.
2. Bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté.
3. Devis quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté.

Les soumissionnaires restent engagées de leurs offres pendant **trois (03) mois** plus la durée de préparation des offres, la durée de validité des offres est fixée à **105 jours** à compter du dernier jour de la préparation des offres.

Les cahiers des charges seront retirés par le soumissionnaire ou son représentant auprès de la direction de la culture : **cité administrative 100 bureaux – deuxième étage – wilaya de Médéa. Tél : 025.58.31.18.**

Les offres doivent être déposées à la direction de la culture de la wilaya de Médéa le 15ème jour à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux, ou dans le bulletin officiel des marché de l'opérateur publique (BOMOP), avant (12:00) l'heure de clôture, en deux plis distincts : Pli N° 01 contient le dossier technique du soumissionnaire, ce pli porte la mention « Offre technique », le Pli N° 02 contient le dossier financier du soumissionnaire et portant la mention « Offre financière », ces deux plis (Offre technique et Offre financière) sont présentés obligatoirement dans une enveloppe principale fermée, anonyme ne porte que la mention suivante :

A Monsieur le directeur de la culture
Avis d'appel d'offres national restreint n° 13/2015 pour l'étude et rénovation du réseau d'électricité de la maison de la culture à Médéa
Lot 02 : rénovation du réseau d'électricité de la maison de la culture à Médéa (Ne pas ouvrir)

Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui s'effectuera le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à (14 :00) à l'adresse suivante : Direction de la culture de la wilaya de Médéa – Cité administratif 100 bureaux – deuxième étage – Médéa.

Le Jeune Indépendant **du 23/04/2015 / ANEP N° 320 511**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'AIN DEFLA
DAIRA DE BATHIA
COMMUNE DE BATHIA
NIF : 095444319080311

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°01/2015

La Commune de BATHIA représentée par Le Président de l'Assemblé Populaire Lance un avis d'appel d'offre national restreint pour la réalisation des opérations suivantes :

01- suivi et réalisation d'un château demi enterrer de 500m³ à TAFRENT avec contrôle technique
02- aménagement général d'un air jeu à bathia

Les entreprises qualifiées spécialisées dans le domaine de hydraulique comme activité principal de **troisième**(03) degré et plus et pour la premier opération et dans le domaine de travaux bâtiment comme activité principal de **deuxième**(02) degré et plus pour la deuxième opération et intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer les cahiers des charges de l'opération auprès de la commune de BATHIA (service d'équipement et travaux neufs) contre paiement de la somme de 1.500.00 DA. Et déposer leurs offres au niveau de la commune dans un délai ne dépassant pas quinze (15) jours à partir de la datte du première parution du présent avis dans la presse nationale, ou BOMOP sous enveloppe principale scellée anonyme, portant la mention suivante :

A Moasieur le président d'APC de la commune de BATHIA Wilaya d'Ain Defla
(OFFRE NATIONAL RESTREINT N°...../2015 A NE PAS OUVRIR).
Pour réalisation de l'opération :.....

Cette enveloppe principale abritera deux autres enveloppes scellées, qui contiennent conformément aux dispositions de l'article 07 de l'instruction aux soumissionnaires:

-L'enveloppe "offre technique":

- La déclaration à souscrire. rempli. signé. daté et caché par le soumissionnaire
- Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelles de l'entreprise.
- Une copie de Références professionnelles (attestations de bonnes exécutions).
- Une copie de Statut de l'entreprise.
- Une copie de registre du commerce.
- Une copie des bilans fiscaux des trois (03) dernières années.(2011-2012-2013) visé par les sévices des impôts et comptable agrée
- Une copie de l'extrait de rôles. Valable et net
- Une copie des attestations de mise à jour "CNAS, CASNOS, CACOBATPH" en cours de validité.
- Une copie du casier judiciaire du soumissionnaire. valable
- Une copie de l'attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
- La déclaration de probité. rempli. signé. daté et caché par le soumissionnaire
- Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- La liste des moyens matériels accompagnée des pièces justificatives. signé.daté et caché par le soumissionnaire
- La liste des moyens humains.signé.daté et caché par le soumissionnaire
- Le planning de réalisation.signé.daté et caché par le soumissionnaire
- Une copie de cahier des charges. rempli.signé.daté et caché par le soumissionnaire

-L'enveloppe "offre financière":

- La lettre de soumission. rempli.signé.daté et caché par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires. rempli.signé.daté et caché par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif. rempli.signé.daté et caché par le soumissionnaire

N B : Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent cinq(105) jours à compter de la datte du première parution du présent avis dans la presse nationale, ou BOMOP à (14H00) L'ouverture des plis aura lieu en séance publique au siege de l'APC à 14H30 du dernier jour de dépôt des offres, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Par conséquent les soumissionnaires sont invités à y assister.

Le Jeune Indépendant **du 23/04/2015 / ANEP N° 320 530**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de L'Habitat ,
de L'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et
de Gestion Immobilière de Djelfa

N° ..333.../DMO/.1.35..... DG/2015
NIF : 17018329064

Avis d'Attribution Provisoire Rectificatif

Suite à la publication de l'avis d'appel d'offres national restreint n°13/2014 paru dans les quotidiens « **Le jeune indépendant**» et «**El mouharir El youmi** » **du 06/11/2014** et dans le **BOMOP**, relatif à la réalisation Aménagement extérieur + voiries et parking+ Assainissement+AEP +éclairage extérieure de 3750 logements publics locatifs à wilaya de Djelfa (Programme quinquennal 2010-2014 lot 4000 logts 3eme tranche de l'année 2011), l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière informe les soumissionnaires que l'attribution du lot N° 08 sera comme suit :

Localité / Site	Nbre de Logts	N° Lot	Désignation des travaux	Entreprise	Montant (DA)	Délai de réalisation (Mois)	Critères d'évaluation	
							Offre technique	Offre Financière
Ain Maabad	100	08	Aménagement extérieur + Assainissement+AEP +éclairage extérieure de 100 logts à Ain Maabad	Aissou Abdelkader NIF 1980260100645	22 499 356,52	05	54	Moins disant

AU LIEU

Localité / Site	Nbre de Logts	N° Lot	Désignation des travaux	Entreprise	Montant (DA)	Délai de réalisation (Mois)	Critères d'évaluation	
							Offre technique	Offre Financière
Ain Maabad	100	08	Aménagement extérieur + Assainissement+AEP +éclairage extérieure de 100 logts à Ain Maabad	Aissou Abdelkader NIF 1980260100645	23 430 384,92	05	54	Moins disant

Les Entreprises, concernées par cet avis et intéressés peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités a se rapprocher des services de l'office dans un délai de trois (03) jours a compter du premier jour de la publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant **du 23/04/2015 / ANEP N° 320 557**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
Direction Des Ressources en Eau
de la Wilaya de Boumerdes

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE
NIF : 410006000035032

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10-236 du 07-10-2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint **N° 03/2015** relatif aux travaux de **Réalisation de sept (07) forages de remplacement au niveau de la NAPPE du Mitidja Orientale, Bas Sebaou, Bas Isser ,Oued Boudouaou et Oued Boumerdes,** Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux : **LE JEUNE INDEPENDANT du 07/03/2015** et **EL HAYATE du 08/03/2015.**

A l'issu des jugements des offres, la commission a attribué le projet de marché provisoirement à l'entreprise citée ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges.

LOTS	Entreprise retenue	Montant	Délai	Observations
Lot 02	NOUI HOCINE NIF : 154092100021159	33.416.370,00 DA	08 Mois	Offre Moins disante

Aussi et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07-10-2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale où BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 23/04/2015 / ANEP N° 320 468**

République Algérienne Démocratique & Populaire

Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la ville
Office de Promotion et de Gestion Immobilière
De la wilaya de Naama
Département maitrise des ouvrages

وزارة السكن و العمران و المدينة
ديوان الترقية و التسيير العقاري
لولاية النعامة
دائرة التحكم في انجاز المشاريع

رقم التعريف الجبائي 0999 45 08 220 95 85

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 17 /2015

l'office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya de Naâma dont le siège social est à la commune de Naâma wilaya de Naâma lance un avis d'appel d'offres national ouvert concernant la réalisation des **38/250 logts à Mécheria des 1000 logts LPL programme quinquennal 2010-2014 tranche 2011 Réparti comme suit :**

Lot n°04 : Blocs (A+A+D) 20 logements
Lot n°06 : Blocs (A+A+C) 18 logements

Les entreprises possédant un certificat de qualification et de classification professionnelle de **catégorie (01)** un ou plus comme activité **principale ou secondaire bâtiment** peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de Naâma Adresse commune de Naâma wilaya de Naâma, contre paiement d'une somme de **1500.00 D.A** non remboursable.

Les Offres accompagnées des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être jointes dans deux (02) enveloppes distinctes :
Une enveloppe contenant « l'offre technique »avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
Une enveloppe contenant « l'offre financière »comprenant les pièces requises par le cahier des charges.
Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article des instructions aux soumissionnaires au cahier des charges.

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à **l'article 09** des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.
Les deux enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION
ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE NAAMA
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 17 /2015 portant la réalisation des **38/250 logts** à Mécheria **des 1000 logts LPL programme quinquennal 2010-2014 tranche 2011.**

le dépôt des offres est prévu pour une durée de**(21) Vingt un jour** avant **12 heures**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'Ouverture des plis est prévue le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à **14 heures**, les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle –ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

Le Jeune Indépendant **du 23/04/2015 / ANEP N° 320 521**

DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
DE LA WILAYA DE CHLEF

Adresse : Cité administrative, rue des martyrs – Chlef

Marché passé avec l'entreprise **EURL ETUHP MENANI**
Adresse : Rue BOUGHRIF Mohamed - Hay BENYACOUB
(W) – de Biskra

MISE EN DEMEURE N° 01

- Vu le marché n° 34/2014 du 13/07/2014, ayant pour objet **« Réalisation des conduites d'adduction secondaires à partir de la S D E M de Ténès (3ème tranche). - Lot 02 :** Sidi Laroussi – Oued Sly», conclu avec **EURL ETUHP MENANI.**
- Vu l'ordre de service de commencement des travaux, notifié à l'entreprise le **23 Juillet 2014.**
- Vu le délai d'exécution contractuel de 12 mois accordé pour la réalisation des travaux.
- Vu le retard injustifiable dans l'exécution des travaux.
- Vu le non-respect du planning des travaux

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Chlef en sa qualité de maitre d'ouvrage délégué agissant pour le compte de la wilaya de Chlef, met en demeure l'entreprise **EURL ETUHP MENANI** d'approvisionner immédiatement le chantier en matériaux nécessaires, et d'affecter les moyens humains et matériels indispensables à la réalisation du projet **« Lot 02 : Sidi Laroussi - Oued Sly»,** résorber le retard enregistré.

Un délai de huit (08) jour a compté de la première parution de la présente mise en demeure est accordé à l'entreprise **EURL ETUHP MENANI** pour démarrer les travaux et mettre en place l'encadrement technique nécessaire prévu contractuellement.

Passé ce délai, le maitre d'ouvrage procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 23/04/2015 / ANEP N° 320 618**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE DJELFA
SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DE LES MOYENS
BUREAU DES AFFAIRES JURIDUQUES ET DU CONTENCIEUX
N°..... / 2015

MISE EN DEMEURE N/01

L'entreprise **GHAOUI HAROUN RACHID** demeurant à:**Cité Boudiaf Lot 56/46 à** AIN OUSSERA titulaire d'un marché portant : Lot : Aménagement Extérieur partie - 06 – au Voie D'évitement Commune De Djelfa .

visé par le comité de marché de la wilaya sous le **N °325** du **23/08/2014** et visé par le contrôleur financier sous le **N °3356** du **11/12/2014 .**

Vu :

1- La signature de l'ordre de service N° : **301** en date du **21/12/2014.**
2- Le retard accusé par l'entreprise pour la réalisation des travaux.
3- L'arrêt des travaux sans motif valable et l'abandon total du chantier.

Est mise en demeure dans les **(08)** jours à partir de la publication, de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le **BOMOP**, faute de quoi, le maître d'ouvrage Procèdera aux mesures réglementaires, à tort exclusif de l'entreprise.

Le Jeune Indépendant **du 23/04/2015 / ANEP N° 320 616**



AFGHANISTAN

Offensive de printemps des talibans

L'HABITUELLE offensive du printemps des talibans doit débuter demain, a annoncé, hier, la rébellion islamiste. «Les principales cibles de cette opération baptisée 'Azm' seront les occupants étrangers, en particulier leurs bases militaires permanentes, leurs centres de renseignement et diplomatiques», ont souligné les talibans dans un communiqué. L'offensive ciblera aussi les responsables du pouvoir à Kaboul, ainsi que les services de renseignement, l'armée et la police du pays, ont prévenu les insurgés qui ont affirmé vouloir préserver «la vie et les biens des civils».

JAPON

Abe exprime les remords sur les agressions nippones



LE PREMIER ministre Shinzo Abe a exprimé hier les «profonds remords» du Japon pour les agressions de son pays pendant la Deuxième guerre mondiale, lors d'un sommet Asie-Afrique à Jakarta, sans toutefois prononcer des excuses, risquant d'irriter la Chine et la Corée du Sud. En référence aux principes de paix à l'occasion du 60e anniversaire de la conférence Asie-Afrique en Indonésie, qui donna naissance au Mouvement des non-alignés, Shinzo Abe a déclaré aux délégués présents, parmi lesquels le président chinois, Xi Jinping: «Le Japon, avec des sentiments de profonds remords quant à la dernière guerre, a promis de rester une nation adhérant toujours à ces principes mêmes, quelles que soient les circonstances».

COLOMBIE

Le processus de paix doit progresser dit l'Onu

LE PROCESSUS de paix avec la guérilla des FARC en Colombie doit progresser «plus rapidement», a exhorté hier un responsable de l'ONU à Bogota, après l'émoi suscité par une attaque meurtrière contre l'armée. «Nous avons déjà attendu suffisamment d'années pour arriver là où nous sommes et il y a eu beaucoup d'avancées», a déclaré Flavia Pansieri, haute-commissaire adjointe des Nations unies aux droits de l'homme, en référence aux pourparlers en cours avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

AFIN DE DÉBLOQUER LE PROCESSUS DE PAIX AU PROCHE-ORIENT

Initiative franco-britannique sur la question palestinienne

La France et la Grande-Bretagne ont appelé mardi le Conseil de sécurité des Nations unies à prendre l'initiative pour fixer un cadre à un accord de paix entre Israël et l'Autorité palestinienne. La Nouvelle-Zélande, qui siège actuellement parmi les quinze membres du conseil, a engagé de son côté la rédaction d'un projet de résolution qui amorcerait le processus.



La France avait annoncé le mois dernier sa volonté d'ouvrir des discussions «dans les prochaines semaines» avec ses partenaires du Conseil de sécurité sur un projet de résolution visant à progresser vers un règlement du conflit entre Israéliens et Palestiniens.
«J'espère que nos partenaires qui étaient réticents ne le seront plus», déclarait alors Laurent Fabius, faisant allusion aux Etats-Unis. S'exprimant dix jours après la réélection de Benjamin Netanyahu aux législatives en Israël, le chef de la diplomatie française estimait qu'il appartenait au Conseil de sécurité de travailler sur les «paramètres» d'un accord de paix.
A la suite de la réélection de Netanyahu au terme d'une campagne où le Premier ministre israélien a pris position contre la création d'un Etat palestinien, les Etats-Unis ont annoncé qu'ils «réévalueraient» leurs options.
Jusqu'à présent, Washington a toujours fait obstacle à un règlement du dossier dans le cadre de l'Onu. En décembre, les Etats-Unis et leurs alliés ont fait échec à un projet palestinien demandant la conclusion de négociations de paix dans un délai d'un an et un retrait israélien des territoires occupés avant la fin de 2017.
Mais en indiquant lors de la campagne qu'il n'y aurait pas d'Etat palestinien tant qu'il dirigerait le gouvernement israélien, Netanyahu, même s'il a fait marche arrière par la suite, a remis en cause la solution à deux Etats à la base du processus de paix israélo-palestinien.
«La France partage depuis l'été dernier (ndlr, l'agression d'Israël contre la bande de Gaza) un constat simple : la solution des deux Etats est en passe de disparaître. La poursuite de la colonisation, illégale, obère jour après jour la viabilité d'un Etat palestinien sur le terrain. Le vide politique nourrit le risque d'explosion. En Israël comme en Palestine, les opinions publiques se radicalisent et le nombre de partisans de la solution à deux Etats diminue», a souligné l'ambassadeur de France à l'Onu, François Delattre, lors d'une réunion du Conseil de sécurité.
«Il est de la responsabilité de ce Conseil d'adopter une résolution consensuelle et équilibrée qui fixe enfin les paramètres du statut final et un calendrier pour la négociation», a-t-il ajouté.
La France et la Nouvelle-Zélande estiment que le Conseil de sécurité dispose d'une fenêtre de tir, entre les législatives israéliennes de mars dernier et la campagne présidentielle aux Etats-Unis en vue de l'élection de novembre 2016. «Nous travaillons sur un texte qui pourrait servir à lancer des négociations», a déclaré l'ambassadeur néo-zélandais Jim McLay.
Leur homologue britannique, Mark Lyall Grant, a déclaré pour sa part qu'il voyait de l'intérêt dans l'élaboration d'une résolution qui fixerait «les paramètres d'une solution pacifique et négociée» à condition de «consultation adéquate visant à obtenir le plein soutien du conseil». **R. I.**

LES HOUTHIS PRENNENT UN CAMP PRÈS DE TAËZ

Riyad annonce la fin des bombardements

LES HOUTHIS se sont emparés hier matin du camp d'une brigade fidèle au président Abd Rabbo Mansour Hadi près de Taëz, dans le sud-ouest du Yémen, a indiqué un officier de l'armée. Le camp de la Brigade 35 blindée, situé à l'entrée nord de la ville, est tombé à l'issue de violents combats qui ont fait des «dizaines de morts et de blessés» des deux côtés, a précisé cet officier loyaliste qui se trouve à l'intérieur de cette base.
Selon l'officier yéménite, des armes lourdes et des roquettes antichar ont été utilisées lors des combats.
Un représentant du Croissant-Rouge yéménite a indiqué que son organisation n'avait pas pu envoyer d'équipes de secours dans le camp «en raison de l'intensité des combats».
L'offensive des rebelles est intervenue quelques heures après l'annonce par la coalition conduite par l'Arabie saoudite de l'arrêt de ses raids aériens au Yémen contre les adversaires du président Hadi.
En effet, la coalition mise en place par l'Arabie saoudite pour agresser le Yémen a annoncé mardi soir la fin de sa campagne aérienne et le début d'une nouvelle phase.
Un porte-parole de l'armée saoudienne, le général Ahmed Asseri, a néanmoins indiqué que «la coalition continuerait d'empêcher les miliciens Houthis de se déplacer ou d'entreprendre des opérations à l'intérieur du Yémen».



Contacté par téléphone, un membre du bureau politique du mouvement chiite s'est dit surpris par l'annonce saoudienne et a ajouté qu'un accord politique était sur le point d'être finalisé. «Nous nous attendions à un accord sur un cessez-le-feu après la signature d'un accord politique, sur lequel un compromis est presque près», a dit Abdel Malek al-Ijri. Selon la déclaration diffusée par la chaîne de télévision Al-Arabiya et l'agence officielle de presse SPA, Ryad et ses alliés sunnites, qui bombardent depuis le 26 mars les Houthis et leurs alliés de l'armée restés fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, estiment avoir atteint leurs objectifs militaires.

R. I. et agences

La Force «arabe» de Défense commune

Par Thierry Meyssan

De nombreux Etats et personnalités qui avaient pris position au début de la guerre du Yémen se sont ravisés. Se gardant de se positionner automatiquement selon le clivage sunnites/chiites, ils appellent au cessez-le-feu et à une solution politique. Derrière cette guerre inutile se cache en effet le projet de création d'un Otan arabe... sous commandement israélien.



Nabil el-Arabi, secrétaire général de la Ligue arabe, tente d'expliquer le projet de Force « arabe » de Défense commune.

Dans sa Doctrine de Sécurité nationale, publiée le 6 février 2015, le président Obama écrivait : « Une stabilité à long terme [au Moyen-Orient et en Afrique du Nord] requiert plus que l'usage et la présence de Forces militaires états-uniennes. Elle exige des partenaires qui soient capables de se défendre par eux-mêmes. C'est pourquoi nous investissons dans la capacité d'Israël, de la Jordanie et de nos partenaires du Golfe de décourager une agression tout en maintenant notre engagement indéfectible à la sécurité d'Israël, y compris par son avance militaire qualitative ».

La lecture attentive du document ne laisse aucun doute. La stratégie du Pentagone consiste à créer une version moderne du Pacte de Bagdad, un Otan arabe, de manière à pouvoir retirer ses forces militaires du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord et à les repositionner en Extrême-Orient (le « pivot » contre la Chine).

De même, il est clair que dans sa vision, le Pentagone envisage que cette « Force arabe de Défense commune » soit constituée d'États du Golfe et de la Jordanie et qu'elle soit placée sous commandement israélien. Si l'on reprend l'exemple du Pacte de Bagdad, on se souviendra qu'il avait été constitué par le Royaume-Uni avec ses anciennes colonies. Cependant, au bout de trois ans, son état-major fut placé sous commandement du Pentagone, bien que les États-Unis n'aient jamais adhéré au Pacte.

En novembre 2013, le président israélien d'alors, Shimon Peres, est intervenu, par vidéo-conférence devant le Conseil de sécurité du Golfe, réuni à Abu Dhabi en présence de représentants des principaux membres de la Ligue arabe et d'États sunnites d'Asie [2]. Son intervention, qui portait sur la nécessité d'un nouveau pacte militaire face à l'Iran, avait été longuement applaudie.

Le Sipri de Stockholm vient de révéler que l'Arabie saoudite se serait préparée à créer la « Force arabe de Défense commune » en augmentant son budget militaire en 2014 de 13 milliards de dollars (+17 % !).

Riyad tente d'impliquer le plus grand nombre d'États possibles dans ce projet. Il a ainsi réussi à acheter la participation de l'Égypte. Pour ce faire, les États du Golfe ont offert 12 milliards de dollars pour les projets d'investissement du Caire, lors de la conférence économique de Charm el-Cheikh, le 13 mars.

La Ligue arabe a adopté ce projet lors de son sommet de Charm el-Cheick, le 1er avril. Officiellement, il s'agit d'appliquer le Traité de Défense arabe de 1950. pour lutter contre le terrorisme, à moins que ce ne soit pour satisfaire les ambitions saoudiennes au Yémen. La guerre contre les Houthistes, dont personne ne comprend la nécessité, joue ici le rôle d'un exercice grandeur nature, sans que l'on manifeste de compassion pour le millier de morts et les 3 000 blessés qu'elle a déjà entraînés.

D'ores et déjà, selon Stratfor, l'état-major militaire de l'opération « Tempête décisive » n'est pas en Arabie, mais au Somaliland. Ce pays, qui proclama son indépendance en 1960, puis fut rattaché à la Somalie à la suite d'un coup d'État en 1969, proclama une seconde fois son indépendance en 1991 avant d'être réintégré à nouveau à la Somalie, en 1994, et proclama une troisième fois son indépendance en 2002. Lors de ses deux premières indépendances, Israël fut le premier État à reconnaître le Somaliland. Actuellement cet État n'est reconnu par personne, mais depuis 2010, c'est une base israélienne pour contrôler le détroit de Bab el-Mandeb qui relie le canal de Suez et la mer Rouge au Golfe d'Aden et à l'océan Indien.

Les chefs d'état-major de la Ligue arabe se rencontreront le 22 avril pour évaluer les unités qu'ils pourraient mettre à disposition de ce dispositif. L'Égypte, le Koweït et le Maroc —tous trois impliqués dans les bombardements au Yémen—présenteront un rapport préliminaire, le 1er juillet.

Tout cela était malheureusement prévisible. Après avoir trahi le Peuple syrien en excluant la République arabe syrienne de ses rangs en violation de ses statuts, la Ligue arabe s'apprête à trahir le Peuple palestinien et à placer ses armées sous le commandement d'un État colonial.

Thierry Meyssan

Escalade des USA et de l'Otan en Europe

Par Manlio Dinucci

La tension militaire monte en Europe où l'Otan multiplie les manœuvres alentour de la Russie. L'incroyable déploiement militaire des divers jeux de guerre espère compenser l'infériorité technologique de l'Alliance.



Contrairement à une idée reçue, les États-Unis et l'Otan disposent certes d'un armement et d'une capacité de production d'armes quantitativement bien supérieures à celles de la Russie et de la Chine, mais qualitativement inférieures.

L'amiral Ferguson et le général Breedlove Noble Jump est le nom de la manœuvre Otan qui s'est déroulée du 7 au 9 avril en Allemagne, Hollande, République Tchèque et huit autres États européens, où en 48 heures ont été mobilisés des milliers de soldats de la « Force de pointe » à très haute rapidité opérative, faisant partie de la « Force de riposte » de 30 000 soldats.

La seconde phase se déroulera du 9 au 20 juin en Pologne, où seront déployées des troupes provenant d'Allemagne, de Hollande, de République Tchèque, de Norvège et d'autres États. On prépare ainsi la Trident Juncture 2015, la manœuvre qui, de 28 septembre au 6 novembre, se déroulera en Italie, Espagne et Portugal avec des unités terrestres, aériennes et navales et avec des forces spéciales de tous les pays de l'Otan. Avec 25 000 participants, annonce l'US Army Europe, elle sera « la plus grande manœuvre Otan depuis la chute du Mur de Berlin », qui testera les capacités de la « Force de riposte », dont le rôle – selon un porte-parole de l'Otan – est de « répondre à une crise avant même qu'elle ne commence », en d'autres termes celui de la « guerre préventive ».

Celui qui conduira la manœuvre est le JFC Naples, commandement Otan (avec quartier général à Lago Patria) aux ordres de l'amiral états-unien Mark E. Ferguson III, simultanément commandant des Forces navales US en Europe et des Forces navales de l'AfriCom. Comme déclare le général états-unien Philip M. Breedlove – Commandant suprême allié en Europe (le chef militaire de l'Otan toujours nommé par le président des États-Unis) – ces manœuvres constituent « une claire indication que notre Alliance a la capacité et la volonté de répondre aux défis émergents contre la sécurité sur nos flancs méridional et oriental ».

C'est-à-dire qu'elle a la capacité et la volonté, en partant des bases en Europe, de faire d'autres guerres en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (où se prépare une autre intervention militaire en Libye) et en Europe orientale. Sur le « flanc oriental » l'Otan, après avoir provoqué l'explosion de la crise ukrainienne, fait de plus en plus pression sur la Russie.

La plus grande manœuvre navale Otan de la série Joint Warrior, destinée à contrer la Russie, avec la participation de plus de 50 navires de guerre et de 70 chasseurs-bombardiers de 14 pays, y compris un groupe naval sous commandement italien, est en cours au large de l'Écosse (11-24 avril).

En Mer Noire, où en mars s'est déroulée une manœuvre Otan à laquelle a aussi participé l'Italie, des navires de guerre états-uniens croisent aux limites des eaux territoriales russes. Quand un chasseur-bombardier russe, désarmé mais outillé pour la guerre électronique, a survolé le torpilleur lance-missiles Donald Cook, le Pentagone a protesté contre « cette action provocatrice russe qui viole les protocoles internationaux » [1]. Sont légaux par contre, pour Washington, les drones US Global Hawk qui survolent la Mer Noire et l'Ukraine.

Où est arrivé de Vicence un convoi US de la 173ème Brigade aéroportée avec armes et équipements pour l'opération Fearless Guardian : l'entraînement, pour une période de six mois, de trois bataillons (de claire inspiration nazie) de la Garde nationale ukrainienne, effectué par environ 300 paras US.

Auxquels s'ajoutent des centaines d'instructeurs envoyés par la Grande-Bretagne et le Canada. Ottawa fournit aussi à Kiev des images à haute définition de son satellite Radarsat-2 pour une utilisation militaire.

Et l'Allemagne ? Tandis que d'un côté elle semble se différencier de Washington en traitant avec Moscou, de l'autre elle participe aux manœuvres Otan sous commandement US contre la Russie et, en même temps, arme la Lituanie en lui offrant même des obusiers automoteurs Panzerhaubitze 2000, qui tirent 12 projectiles de 155 mm à la minute avec une portée de 30 à 40 km. Les mêmes qui ont été utilisés par l'Allemagne dans la guerre de l'Otan en Afghanistan.

Manlio Dinucci



SELON UNE ÉTUDE

Les édulcorants pourraient augmenter le risque de diabète

LES ÉDULCORANTS artificiels, prônés ces dernières années comme des outils de prévention de l'obésité et du diabète, pourraient en réalité entraîner des changements métaboliques et contribuer à aggraver les risques de diabète, selon une étude publiée dans la revue scientifique britannique Nature.

«Les édulcorants artificiels ont été introduits très largement dans notre alimentation avec l'idée de réduire les apports caloriques et de normaliser les niveaux de glucose sanguin sans remettre en cause notre appétence pour le sucré" indiquent les chercheurs.

Utilisés dans de nombreux aliments ou boissons, comme les sodas light, les céréales et les desserts, les édulcorants artificiels (ou édulcorants intenses) sont des substances qui possèdent un pouvoir sucrant très élevé mais n'apportent pas de calories.

«Nos travaux suggèrent que les édulcorants artificiels pourraient avoir directement contribué à renforcer l'épidémie qu'ils étaient censés combattre», ajoutent-ils.

L'expérience a été réalisée sur des souris, en ajoutant trois édulcorants dans l'eau. Ces derniers ont développé une intolérance au glucose contrairement à celles qui n'avaient ingéré que de l'eau ou de l'eau contenant du sucre.

Les chercheurs ont alors testé leur hypothèse sur sept personnes volontaires qui n'avaient pas l'habitude de consommer des édulcorants. Après avoir pendant sept jours reçus les doses journalières admissibles, quatre d'entre elles ont présenté des taux élevés de glucose ainsi que des modifications de leur flore intestinale.

Selon ces chercheurs, certaines bactéries pourraient interagir avec les composés chimiques des édulcorants - qui ne sont pas absorbés par l'intestin - en secrétant des réactions inflammatoires exacerbant les troubles métaboliques tels que l'intolérance au glucose ou le diabète.

Les chercheurs restent toutefois très prudents, soulignant que leurs recherches doivent être reproduites à plus grande échelle sur l'homme.

L'Algérie a réalisé les OMD en matière de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida

Le représentant de l'organisation mondiale de la Santé (OMS) en Algérie, Bah Keita, a salué les efforts de l'Algérie en faveur de la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD-2000/2015) en matière de lutte contre le paludisme, la tuberculose et le sida.



Lors d'une journée de sensibilisation organisée à l'institut national de santé publique (INSP-Alger) sous le thème «Harmonisation pour la santé en Afrique, M. Keita s'est félicité des résultats réalisés par l'Algérie pour les OMD en matière de lutte contre la paludisme, la tuberculose et le sida. Il a également salué les efforts consentis par l'Algérie en tant que pays émergent en matière de lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) à travers notamment l'adoption d'un plan national de lutte contre le cancer (2015-2019) et l'élaboration d'un programme stratégique de lutte contre les facteurs des maladies cancéreuses. Il a qualifié ces deux plans «d'engagement de haut niveau" par les autorités algériennes pour faire face à ces maladies.

Par ailleurs, le représentant de l'OMS a indiqué que l'organisation préparait une feuille de route notamment pour l'Afrique, rappelant que ces MNT et les autres maladies contagieuses auxquelles s'ajoute la pauvreté "constituent une charge pour la région».

Des comités de consultation pluridisciplinaires pour une meilleure prise en charge du cancer

DES COMITÉS de consultation pluridisciplinaires ont été créés et d'autres sont en voie de l'être à l'Etablissement Hospitalo-Universitaire d'Oran pour une meilleure prise en charge des patients atteints de cancer, a-t-on appris du chef de service Oncologie médicale de l'EHU.

«Nous, chefs de services de traitement du cancer, avons convenu de créer des comités de consultation multidisciplinaires et discuter des dossiers des patients atteints de cancer", a déclaré le Pr Yamani Mohamed. Les comités organisent des réunions de consultation pluridisciplinaires (RCP) auxquelles participent des cancérologues, des radiologues, des anapathologistes et des radiothérapeutes, entre autres, avec pour objectif principal d'assurer "une bonne coordination entre les différents services et surtout oeuvrer à la continuité des soins à travers la discussion et l'évaluation des bénéfices et des risques qu'encourt chaque cas présenté", a-t-il indiqué.

Une RCP doit se faire en présence de médecins de spécialités différentes permettant d'avoir un avis sur toutes les procédures envisagées. "Si le malade nécessite un acte chirurgical, il est rapidement pris en charge, et s'il a besoin seulement de traitement de radiothérapie ou de chimiothérapie, la décision est prise lors de cette réunion et nous nous organisons pour qu'il soit rapidement pris en charge dans un délai ne dépassant pas 15 jours", a déclaré le Pr. Yamani.

Ce genre de réunions constitue un grand avantage pour les malades car, a-t-il dit, la décision est prise de manière commune par tout le staff et toutes les probabilités passées en revue, avant de faire remarquer qu'à l'étranger, un malade atteint du cancer ne peut être traité hors d'une réunion de consultation pluridisciplinaire (RCP).

Rendez- vous scientifique

-Le 6e congrès de la SAMEV du 23 au 25 avril à Alger

Le 6e congrès de la Société Algérienne de Médecine Vasculaire (SAMEV) aura lieu du 23 au 25 avril 2015 à l'hôtel Hilton Alger, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus lors de ce congrès sont entre autres la maladie thrombo-embolique veineuse, cancer et thrombose, les anticoagulants oraux directs, la gestion des anticoagulants, la thromboprophylaxie, l'artériopathie des membres inférieurs et risque vasculaire, l'artériopathie des membres inférieurs, du dépistage au traitement, l'artériopathie des membres inférieurs du diabétique et la réflexion sur les nouvelles recommandations 2013/2014, les dyslipidémies et statines et l'hypertension artérielle .

-Le congrès de la SACL le 25 et 26 Avril 2015 à l'hôtel Ryad de Sidi Fredj

La SACL organise son congrès annuel le 25 et 26 Avril 2015 à l'Hôtel RYADH de Sidi Fredj, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Les thèmes retenus en chirurgie Viscérale sont l la chirurgie hépatique, la chirurgie du Pancréas, et la chirurgie Colo-Rectale, l'endométriose et la chirurgie pédiatrique et la chirurgie laparoscopique en Urologie.

-2e congrès du sommeil les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

La société algérienne de médecine de sommeil organise le 2e congrès du sommeil aura lieu les 30 Avril, 01 et 02 Mai 2015 à l'hôtel Hilton

-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba

Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba

Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations

Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.

-19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger

-7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran

2e FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT-MÉTRAGE

Un espace d'expression et d'échanges



Placée sous le signe Le cinéma de créativité, la deuxième édition du Festival international du court-métrage sera inaugurée le dimanche 26 avril, dans la salle de la maison de la Culture Houari-Boumediene de Sétif. Une manifestation qui sera animée, trois jours durant, par la projection de treize œuvres mises en compétition.

Cette belle initiative s'inscrit dans le cadre des festivités commémoratives du 70e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945, elle se veut un espace approprié aux jeunes talents versés dans ce genre cinématographique dont le nombre d'adeptes ne cesse d'augmenter. Initié effectivement par l'Office de la culture et du tourisme de la commune de Sétif, présidé par M. Khaled Mahnaoui, ce rendez-vous culturel de trois jours est un espace d'expression et d'échanges aux jeunes cinéastes qui mérite un réel intérêt pour assurer sa pérennisation. On apprend que la cérémonie d'ouverture sera marquée par le passage du film intitulé I Exist (05 mn) du jeune Mohamed Mohamedi qui a remporté le Grand prix de la précédente édition avec beaucoup de mérite. Il convient de souligner qu'après une présélection qui a vu la participation de soixante-douze produits au mois de mars passé, ce festival présentera treize courts métrages – mis en compétition – réalisés par des jeunes issus de plusieurs wilayas d'Algérie. Tout comme il présentera six films étrangers à titre honorifique émanant de quatre pays, en l'occurrence la France, la Tunisie, l'Irak et l'Egypte.

Parmi les six films en lice lors de la première journée de cet évènement, citons Signal du réalisateur Biribi Mustapha (06mn, Tindouf), Poupée d'Ahriz Aissa El Bachair (4.12mn, Ghardaïa) et Le Premier coup de Mimoun Ben Halima (1.45 mn, Tiaret). Un jury de professionnels, composé de Rachid Benallal, Zerari Benzerari, D. Gherib et K. Hedna, a pour mission de départager les concurrents en cette belle circonstance. Il devra cependant désigner l'heureux vainqueur du trophée du festival qui empochera 200.000,00DA et ses deux poursuivants qui toucheront respectivement 150.000,00DA et 100.000,00 DA. Les responsables de ce festival comptent également rendre hommage à des figures connues dans la production cinématographique et des arts dramatiques comme Salah Oukrout, Rachid Benallal, Hassane Zerari et Othmane Bendaoud.

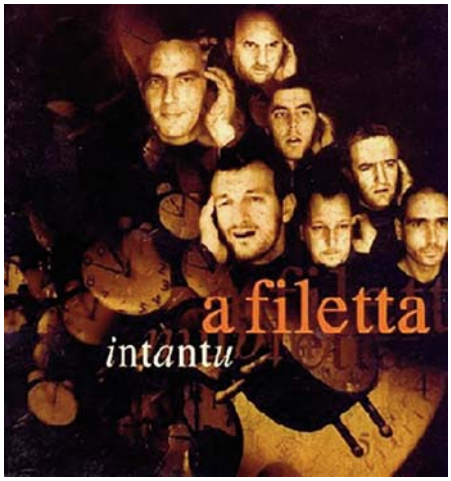
De Sétif, Dj.Gherib

LE CHANT DU JOUR

CORSICA

LA BASILIQUE Notre Dame d'Afrique à Alger accueille aujourd'hui, jeudi 23 avril, à 20h, l'ensemble polyphonique A Filetta de Corse. Depuis plus de trois décennies, l'ensemble polyphonique A Filetta est l'un des groupes phare du chant en Corse. Cette formation de six voix vise en premier lieu à participer à la sauvegarde du patrimoine oral insulaire, elle s'est largement ouverte au monde tout en demeurant ancrée dans sa terre d'origine. Elle se caractérise par une inventivité toujours renouvelée et une interprétation exigeante. Bien des collaborations ayant jalonné sa route ont stimulé sa créativité et enrichi son répertoire ; c'est ainsi que son chemin a croisé ceux du théâtre, de la musique de film, ou encore de la danse contemporaine. «En octobre 1978, naissait le groupe A Filetta. A l'époque nous ne savions pas et d'ailleurs, nous ne savons toujours pas, s'il s'agissait du rêve d'une esquisse ou de l'esquisse d'un rêve. L'esquisse d'une demeure à jamais ouverte où pourraient venir trouver refuge, les âmes entremêlées, qui dans leur quête d'éternité, tissent et retissent les fils de ce vieux partage qu'est le chant. Le rêve d'un navire sans pavillon, parti de nulle part sillonner l'ailleurs où des phares immémoriaux pourraient peut-être un jour lui dire : «c'est là, parmi vous, dans l'éphémère partagé que sont les étendues éternellement heureuses». Le groupe : Jean-Claude Acquaviva, François Aragni, Paul Giansily, Stéphane Serra, Jean Sicurani, Maxime Vuillamier, ira aussi à Tlemcen et à Oran. Bonne soirée !

R. C.



SORTIR

ENERGIE

Conférence La transition énergétique par Guillaume Duval, du magazine Alternatives économiques, et Yassine Ferfera, économiste (directeur du CREAD). Aujourd'hui, jeudi 23 avril. 14h. Centre de Recherche en économie appliquée au développement, Alger.

EVOCATION

Une rose pour Taleb Abderrahmane. Vendredi 24 avril. 11h. Cimetière d'El Alia, carré 22, tombe n° 166. Décapité à la prison de Serkadji, le 24 avril 1958. Lire le livre Taleb Abderrahmane de Mohamed Rebah, Ed. APIC.

DINANDERIE

8èmes Journées nationales du patrimoine culturel : L'art de la dinanderie algérienne, jusqu'au jeudi 23 avril. Ouverture, le dimanche 19 avril. 17h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

GNAWI

Joe Batoury en concert de gnawi pour la promotion de son nouvel album Galou. Samedi 25 avril. 16h. Salle El Mouggar, Alger. Accès à 300 DA.

ECRITURE

Exposition l'Ecriture, des signes aux lettres. Naissance et voyage des écritures, autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots, l'histoire de l'écriture, des premiers hiéroglyphes aux caractères latins. Musée public national du Bardo, Alger. Accessible au public dès le vendredi 24 avril.

LITTERATURE

Rencontre littéraire et de lecture avec le groupe Oasis Littéraire. Rendez-vous au musée national des Beaux-arts, Alger. Samedi 25 avril. 14h.

LIVRE

Braderie de livres en langue espagnole à l'Institut Cervantès d'Alger. Les jeudi 23 de 14h à 17h30 et samedi 25 avril de 10h30 à 15h, dans les jardins de l'institut. Coût des livres à 100 Da/unité.

COSTUMES

Costumes italiens d'époque, du XVe au XIXe siècle en exposition par la Maison de Couture Il Costume de Rome. Institut culturel italien d'Alger jusqu'au samedi 25 avril.

SALON

4e Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle – SONIM. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du mardi 28 au jeudi 30 avril. Stands et exposition-hommage à Tahar Hannache, doyen du cinéma algérien. Conférences et animations techniques et artistiques. Consulter www.sonimshow.com

PEINTURE

L'artiste peintre Mustapha Nedjai expose Imposture jusqu'à la fin avril. Galerie Baya, Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

JAZZ

Célébration de la Journée internationale du jazz avec Ray Lema. Jeudi 30 avril. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Accès : 600 DA. Billets en vente, dès le lundi 27 avril à la salle.

JEUDI

TF1



19.55 : Falco

Série avec Sagamore Stévenin, Clément Manuel…
Un squelette humain est découvert sur un chantier. La victime a été enterrée les mains ...

france 2



19.55 : Envoyé spécial

Culture Infos
Envoyé spécial Peut-on vivre sans animaux ? Chaque année, des milliards d'animaux sont tués pour notre consommation. Nous avons ...

france 3



19.50 : Le pari

Comédie avec Didier Bourdon, Bernard Campan…
Le pari Didier et Bernard, deux beaux-frères que tout oppose et qui se détestent ...

M6

19.55 : Prince of Persia : les sables du temps



Film avec Jake Gyllenhaal, Gemma Arterton…
Prince of Persia : les sables du temps Adopté par Sharaman, le roi de Perse, alors qu'il était enfant, le prince Dastan est de toutes les campagnes guerrières avec deux de ses frères, Tus ...

TV5MONDE



21.00 : Des racines et des ailes

Culture Infos
Les Antilles hors des sentiers battus Au-delà des plages d'exception, les îles paradisiaques de l'arc caribéen abritent un patrimoine naturel méconnu. En Martinique, la vulcanologue ...

CANAL+



20.00 : True Detective

Série avec Matthew McConaughey, Woody Harrelson…
Anciens équipiers au sein de la police de Louisiane, Rust Cohle et Martin Hart sont interrogés conjointement sur une de leurs ...

télé 2 JOURS

VENDREDI

TF1



19.55 : Koh-Lanta - Episode 1

TÉLÉRÉALITÉ
Les vingt nouveaux aventuriers de cette saison se retrouvent dans le sud-est de la ..

france 2



19.55 : Caïn

Série avec Bruno Debrandt, Davy Sanna…
Le capitaine Caïn est appelé dans la villa de Valentin Zuycker. Sa femme Alexandra est ...

france 3



19.50 : Faut pas rêver

Culture Infos
Cap-Vert, les îles aux trésors L'animateur explore le Cap-Vert, au large du Sénégal, ...

M6



19.55 : NCIS : Nouvelle-Orléans

Série avec Scott Bakula, Zoe McLellan…
L'équipe du NCIS tente de faire la lumière sur la mort d'un officier de la marine ...

TV5MONDE

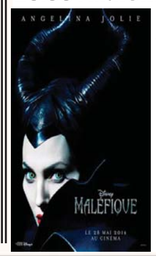


21.00 : Julien Clerc, le grand show

COMMENTER
Julien Clerc, le grand show - Julien Clerc Michel Drucker met à l'honneur Julien ...

CANAL+

20.00 : Maléfique



Film avec Angelina Jolie, Elle Fanning…
Maléfique Protectrice d'un royaume magique, Maléfique a été trahie par son amour de jeunesse, Stéphane, devenu le roi des humains. Pour se venger, elle s'invite au baptême d'Aurore, la fille de Stéphane, et jette un sort au bébé. ...

TF1

10:20 Petits secrets entre voisins
10:55 Petits plats en équilibre
11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:45 Météo
12:55 Les feux de l'amour
14:10 Veux-tu toujours m'épouser ?
16:00 L'addition, s'il vous plait
17:00 Bienvenue chez nous
18:00 Money Drop
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 FALCO
21:00 FALCO
21:55 Falco
22:55 Les experts
23:45 Les experts
00:35 Les experts

france 2

09:00 Des jours et des vies
09:25 Amour, gloire et beauté
09:50 Motus
10:25 Les Z'Amours
10:55 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Météo
12:00 Journal de 13h
12:50 Météo, Consomag
13:00 Toute une histoire
14:10 L'histoire continue
14:40 Comment ça va bien !
16:15 Mon food truck à la clé
17:15 Joker
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Parents mode d'emploi
19:45 Alcaline l'instant, Météo
19:55 ENVOYÉ SPÉCIAL
21:25 COMPLÉMENT D'ENQUÊTE
22:30 Tour auto
22:35 Alcaline, le mag
23:25 Dans quelle éta-gère...
23:30 Au clair de la lune
01:40 Au clair de la lune

france 3

09:50 Midi en France
10:55 Météo
11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
13:00 Un cas pour deux
14:10 Un cas pour deux
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:50 LE PARI
21:30 Météo
21:35 GRAND SOIR 3
22:25 Docs interdits
23:25 Docs interdits
00:50 Midi en France
01:45 Plus belle la vie
02:15 La case de l'oncle Doc
03:10 Espace francophone
03:35 Les Matinales
03:55 Questions pour un champion

CANAL+

06:45 Les Huignols de l'info
06:58 Météo
07:00 Zapsport
07:05 Anger management
07:30 Grand départ
08:50 L'album de la semaine
09:20 Le vent se lève
11:25 La nouvelle édition
11:45 La nouvelle édition - 2e partie
13:05 The Grand Budapest Hotel
14:40 L'éffet Papillon
15:20 Pas son genre
17:15 Le before
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:05 Le grand journal, la suite
19:30 Le petit journal
19:55 TRUE DETECTIVE
21:00 True detective
21:55 MAD MEN - SECONDE PARTIE
22:40 Dallas buyers club
00:40 Salut les terriens !
01:40 Hockey sur glace : NHL

arte

10:40 Vivre avec l'animal
11:25 360°-Géo
12:20 Arte Journal
12:35 Un Américain à Paris
14:35 Les merveilles de la nature
15:20 Nuremberg, le procès des nazis
16:20 X:enius
16:50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
17:15 Les couleurs du désert
18:00 Les routes mythiques de l'Europe
18:45 Arte Journal
19:05 28 minutes
19:45 Silex and the city
19:50 L'HÉRITAGE EMPOISONNÉ - 5/10
20:50 L'héritage empoisonné - 6/10
21:50 HATUFIM - PRISONNIERS DE GUERRE - 4/14 - SAISON 2
22:50 Hatufim - Prisonniers de guerre - 5/14 - Saison 2
23:50 Hatufim - Prisonniers de guerre - 6/14 - Saison 2
00:15 L'homme-chat

M6

09:00 Raising Hope
09:25 Raising Hope
09:50 Drop dead diva
10:45 Drop dead diva
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 Un papa au garde-à-vous
14:35 Un papa au garde-à-vous 2
16:35 Les Reines du shopping
17:40 En famille
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:55 PRINCE OF PERSIA : LES SABLES DU TEMPS
22:10 CAUCHEMAR EN CUISINE
00:00 The finder

TV5MONDE

10:00 TV5 Monde le journal
10:15 Tout le monde veut prendre sa place
11:00 Ricardo
11:30 Cut
12:00 Questions pour un champion
12:30 Le journal de la RTBF
13:00 Un jour, une histoire
15:00 L'Amérique dans tous ses états
16:00 Questions à la une
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Tendance XXI
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20:00 DES RACINES & DES AILES
21:50 Le journal de la RTS
22:15 Météo
22:20 POLICE
00:10 Tv5monde le journal afrique



15h10 : trésors d'algérie
16h20 : REX GENERATION (10)
16h45 : qaher el bihar (07)
17h15 : alhane wa chabab "access prime time"
17h30 : takder tarbah
18h00 : Journal Télévisé en Amazigh
18h25 : el badra I (24)
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h25 : afrique hebdo
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : familetna
21h15 : HARRAGA BLUES "1 ére ptie"
22h25 : Interface"la salon de l'emploi"
23h15 : culture club
00h15 : festival de la musique andalouse

TF1

11:00 Les 12 coups de midi
11:50 L'affiche du jour
12:00 Le journal
12:40 Petits plats en équilibre
12:43 Histoire d'un rêve
12:45 Météo
12:50 Trafic info
12:55 Les feux de l'amour
14:10 Taken : À la recherche de Sophie Parker
16:00 L'addition, s'il vous plait
17:00 Bienvenue chez nous
18:00 Money Drop
18:55 Météo
19:00 Le journal
19:30 My Million
19:34 Trafic info
19:36 Météo
19:40 Nos chers voisins
19:45 C'est Canteloup
19:55 KOH-LANTA
22:25 Euro Millions
22:30 VENDREDI, TOUT EST PERMIS AVEC ARTHUR
00:35 L'affiche de la semaine

france 2

09:00 Des jours et des vies
09:25 Amour, gloire et beauté
09:50 Motus
10:25 Les Z'Amours
10:55 Tout le monde veut prendre sa place
11:50 Météo
12:00 Journal de 13 h
12:50 Météo, Point route
13:00 Toute une histoire
14:10 L'histoire continue
14:40 Comment ça va bien !
16:15 Mon food truck à la clé
17:10 Point route
17:15 Joker
17:50 N'oubliez pas les paroles
18:25 N'oubliez pas les paroles
18:55 Météo
19:00 Journal de 20 h
19:40 Alcaline, l'instant
19:45 Grand public, météo
19:55 CAÏN
20:50 Caïn
21:45 CAÏN
22:40 Tour auto
22:45 Ce soir (ou jamais !)
00:15 Dans quelle éta-gère...

france 3

11:00 Le 12/13
11:55 Météo à la carte
13:00 Un cas pour deux
14:10 Un cas pour deux
15:10 Des chiffres et des lettres
15:50 Harry
16:25 Un livre un jour
16:30 Slam
17:10 Questions pour un champion
18:00 Le 19/20
18:58 Météo
19:00 Tout le sport
19:15 Météo régionale
19:20 Plus belle la vie
19:50 FAUT PAS RÊVER
21:40 Frères d'armes
21:50 Météo
21:55 Soir 3
22:25 ENQUÊTES DE RÉGIONS
23:15 Doc 24
00:10 Libre court

CANAL+

07:00 Zapsport
07:05 Anger management
07:30 La voie de l'ennemi
09:20 Rencontres de cinéma
09:45 Une place sur la terre
11:25 La nouvelle édition
11:45 La nouvelle édition - 2e partie
13:05 Last days of summer
14:55 Spécial investigation
15:25 Le dernier diamant
17:15 Le before
17:45 Le JT
18:05 Le grand journal
19:05 Le grand journal, la suite
19:30 Le petit journal
19:55 MALÉFIQUE
21:35 IRON MAN 3
23:45 Noé
01:55 Le journal des jeux vidéo

arte

09:45 Paysages d'ici et d'ailleurs
10:40 Vivre avec l'animal
11:25 360°-Géo
12:20 Arte Journal
12:35 Le port de l'angoisse
14:15 Paysages d'ici et d'ailleurs
14:45 Les merveilles de la nature
15:25 Dieu le veut
16:20 X:enius
16:50 Voyages au bout du monde avec Art Wolfe
17:15 Les couleurs du désert
18:00 Les routes mythiques de l'Europe
18:45 Arte Journal
19:05 28 minutes
19:45 Silex and the city
19:50 GLOBAL PLAYER
21:20 CANCER : LA PISTE OUBLIÉE
22:15 Le village du silence
23:15 Court-circuit

M6

09:00 Raising Hope
09:25 Raising Hope
10:50 Drop dead diva
10:45 Drop dead diva
11:40 Météo
11:45 Le 12.45
12:05 Scènes de ménages
12:40 Météo
12:45 Dangereuse alchimie
14:35 Kate & William : quand tout a commencé...
16:35 Les Reines du shopping
17:40 En famille
18:40 Météo
18:45 Le 19.45
19:10 Scènes de ménages
19:55 NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS
20:45 NCIS : Nouvelle-Orléans
21:40 NCIS
22:30 NCIS
23:20 NCIS
00:10 New girl

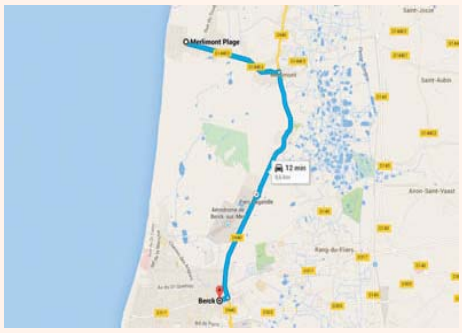
TV5MONDE

10:00 TV5 Monde le journal
10:15 Tout le monde veut prendre sa place
11:00 Les escapades de Petitrenaud
11:30 Cut
12:00 Questions pour un champion
12:30 Le journal de la RTBF
13:00 Les boys
13:25 Les boys
13:50 Les boys
14:10 Les boys
14:30 Nouvo
14:45 360° - géo
15:40 Le dessous des cartes
15:55 Complément d'enquête
17:00 64' le monde en français - 1re partie
17:20 Le journal de l'économie
17:25 Météo
17:30 64' le monde en français - 2e partie
17:50 L'invité
18:00 64' l'essentiel
18:05 Les escapades de Petitrenaud
18:35 Tout le monde veut prendre sa place
19:30 Le journal de France 2
20:00 LE GRAND SHOW
22:00 Le journal de la RTS
22:25 Météo
22:35 AFRICANITÉS
23:45 TV5 Monde le journal Afrique
00:05 La grande librairie



12h00 : Journal Télévisé en Français
12h25 : afrique hebdo "rediff"
12h40 : assr el khoulfa'e
13h20 : prière du vendredi (direct)
13h45 : ahbab e'cheikh el arbi ben sari
14h15 : réflexions
15h10 : nsibi laaziz
16h05 : festival culturel "lire en fête" de tamanrasset
16h30 : les pirates (03)
16h50 : un mythe un lieu
17h15 : Algérie, génies des lieux "Constantine " rediff
18h00 : Journal Télévisé en Amazigh
18h25 : el badra I (25)
19h00 : Journal Télévisé en Français
19h25 : point culturel
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : familetna
22h30 : séquences d'archives
23h45 : football"CAB/OM" différé

ELLE DOIT MARCHER 24 KILOMÈTRES POUR ALLER TRAVAILLER



VINGT-QUATRE KILOMÈTRES à pied, ça use. Une habitante de Berck-sur-Mer, dans la Pas-de-Calais, doit marcher, plusieurs fois par semaine, 24 kilomètres, aller-retour, pour se rendre sur son lieu de travail situé à Merlimont-plage, révèle La Voix du Nord.
Souvent, le matin et en début d'après midi, Christelle Blondel parcourt les quelque 12 bornes qui la séparent de son boulot. La courageuse dame est femme de ménage au CCAS de Merlimont-plage.
Avant, elle faisait le trajet à vélo. Mais depuis qu'elle a été fauchée par un chauffard qui a pris la fuite, Christelle a peur. Donc elle marche.
Les transports en commun ou la voiture? Même pas en rêve avec son salaire de 600 euros, son loyer de 515 euros et ses trois enfants à nourrir. Donc elle marche.
A part se faire ramener de temps en temps par une collègue, ou compter sur la bonne grâce des automobilistes qui daignent la prendre en stop, Christelle n'a pas de solution. Donc elle marche. Depuis deux ans.

PLUS DE 5.000 EUROS D'AMENDES POUR STATIONNEMENT



UN HABITANT de Saran dans le Loiret va devoir payer plus de 5.000 euros d'arriérés d'amendes impayées pour stationnement irrégulier de ses voitures mises au nom de son fils mineur, a décidé la Cour d'appel d'Orléans dans un arrêt connu lundi.
L'homme, âgé de 43 ans, avait l'habitude de ne pas prendre de ticket à l'horodateur, pas plus que d'apposer son disque de stationnement en zone bleue. Verbalisé à 131 reprises, il pensait avoir trouvé la parade en mettant les cartes grises de ses deux véhicules au nom de son fils aujourd'hui âgé de 10 ans, et donc insolvable.
Entre novembre 2007 et mai 2013, l'automobiliste a ainsi stationné régulièrement ses véhicules à Orléans et à Fleury-les-Aubrais, dans la banlieue d'Orléans, sans se soucier des contraventions dressées par les policiers municipaux.
Las, en décembre 2013, le juge de proximité d'Orléans l'a condamné à 131 amendes à 33 euros mais il a fait appel du jugement. L'avocat général de la Cour d'appel d'Orléans a stigmatisé «le manque de civisme évident du prévenu», qui n'a pas daigné se présenter devant les juges. Ceux-ci ont décidé la semaine dernière de porter le montant des amendes au maximum encouru de 38 euros par contravention. L'automobiliste devra également régler deux amendes de 80 euros chacune pour stationnement abusif et stationnement gênant, soit un total de 5.138 euros.
«Le fait pour le véritable propriétaire de véhicules de se réfugier derrière un propriétaire apparent pour des véhicules dont il reconnaît la possession ne l'exonère pas de sa responsabilité, dès lors qu'il ne justifie d'aucun événement de force majeure, pas plus qu'il ne fournit d'élément permettant d'identifier l'auteur véritable des infractions», selon l'arrêt rendu la semaine dernière.

Un camionneur prend 11 amendes d'un coup



UNE AMENDE par tonne. Pas de chance pour ce camionneur, il transportait onze tonnes de surcharge. Le 16 avril, les motocyclistes de la police nationale ont été interloqués par un camion qui tractait deux remorques, sur la rue du Rhin Napoléon à Strasbourg. Les fonctionnaires de police ont fait procéder à la pesée du véhicule: celui-ci affichait 11 tonnes en excédent (55 tonnes au lieu des 44 tonnes autorisées). Le chauffeur est reparti à vide sans sa marchandise et ses deux remorques mais lesté par onze amendes de 90 euros (une par tonne de surcharge). Soit 990 euros.
Le transporteur était déjà connu pour ce genre de faits et faisait déjà l'objet de deux procédures, indique une source policière.

Le saviez-vous

LES FORCES ALLIÉES ONT PARACHUTÉ DES POUPÉES POUR TROMPER L'ARMÉE ALLEMANDE PENDANT LE DÉBARQUEMENT DE NORMANDIE !



Les paradummies ou poupées parachutistes ont été conçues et utilisées en grand nombre durant la seconde guerre mondiale pour tromper l'ennemi et lui faire croire que ces mannequins sont de vrais soldats.
Bien que cette méthode de simulation soit utilisée par les deux parties, c'est les alliés qui ont tiré profil de cette technique en la perfectionnant et en l'utilisant durant le débarquement de Normandie lors de l'opération Titanic.
Au cours de cette opération, les britanniques ont largué près de 500 paradummies dans quatre lieux différents pour pousser les troupes allemandes loin des zones de parachutage réel. Cette opération fut un succès total.

AMPUTÉ D'UNE PATTE, LE CHIEN SAUVÉ GRÂCE AUX RÉSEAUX SOCIAUX A ENCORE BESOIN D'AIDE



REBAPTISÉ «Wanted», un American Staff avait été retrouvé à Paris mardi dernier amaigri avec des cicatrices sur la tête dans une fourgonnette. «Il n'avait pas d'air, pas d'eau, pas de nourriture. Et il était marqué par de nombreuses balafres, en plus d'être particulièrement maigre. A bout de forces, presque amorphe», expliquait jeudi à 20 Minutes, Morgan, 22 ans, à l'initiative du mouvement d'entraide 2.0 autour de l'animal.
Finalement sauvé et mis hors de danger grâce à une communauté d'internautes issus de la page Wanted Bons Plans sur Facebook, une association de protection des animaux (Giapa: Groupe intervention actif protection animale) et la police, ce chien a malgré tout encore besoin d'aide.
Si son pronostic vital n'est pas engagé, Wanted a dû être amputé à cause de nombreuses nécroses et infections. Selon Morgan, «l'amputation s'est très bien passée, seulement un abcès trouvé sur son os complique la cicatrisation. Pour cela, il va peut-être être réopéré vendredi. Du coup, son temps d'hospitalisation est prolongé. Il saigne beaucoup», poste-t-il sur Facebook.
Depuis la semaine dernière, Morgan et son amie Tess ont ouvert une cagnotte sur la plateforme de financement participatif Leetchi pour subvenir aux différents soins vétérinaires, nourritures et accessoires, la pension pour son hospitalisation à la clinique ou encore une éventuelle prothèse. Près de 5.000 euros ont été récoltés à ce jour. Mais Morgan et son amie appellent encore à la générosité des internautes.
«Nous avons conscience qu'au bout de cinq jours, la mobilisation risque de s'essouffler, conscience que l'on ne peut pas tous s'impliquer financièrement..seulement, si vous pouviez continuer à relayer l'histoire de notre ptit pote (sic), cela nous aiderait à faire face aux nombreuses dépenses qui nous attendent», affirme-t-il, lui qui rappelle également que Wanted est toujours à la recherche d'une famille d'accueil.

Android Wear 5.1 arrive pour contrer l'Apple Watch

Android Wear passe cette semaine en version 5.1 afin de se doter de fonctionnalités importantes, ce qui lui permettra peut-être de contenir un peu la concurrence.

Ce n'est pas vraiment un hasard du calendrier. Google a annoncé hier une mise à jour majeure pour Android Wear. Celle-ci est présentée alors que l'Apple Watch débarque en boutique cette semaine, avec déjà un record de 3 millions de précommandes.



Deux principales nouveautés à signaler

Tout d'abord, l'arrivée du WiFi. Les montres seront en effet capables de se connecter à Internet sans intermédiaire du Smartphone auxquelles elles sont associées. Par exemple si vous êtes chez vous et que votre téléphone est resté au bureau, que votre smartphone capte le réseau mobile et que votre montre est connectée à un réseau WiFi, votre montre Android Wear recevra les notifications envoyées à votre téléphone.

Une autre nouvelle fonctionnalité majeure est la possibilité de dessiner sur l'écran avec son doigt, exactement comme le permet l'Apple Watch, et vous pourrez envoyer ce petit dessin par SMS.

7 montres compatibles

Parmi les autres fonctionnalités qu'apportera cette mise à jour, le mode Always On pour toutes les applis, et la possibilité de switcher les notifications d'un geste du poignet.
Google indique que 7 montres Android Wear sont compatibles et recevront la mise à jour dans quelques semaines. La première d'entre elles étant la G Watch Urbane de LG.

Twitter : recevoir des messages privés de tout le monde est désormais possible

TWITTER opère un nouveau changement dans son fonctionnement et c'est cette fois les messages privés (DM) qui sont concernés.
Est-ce que tu peux me suivre sur Twitter pour que je puisse t'envoyer un DM ? Désormais cette phrase un peu pénible, qui semble un peu désespérée, n'aura plus lieu d'être.
En effet, après l'avoir testé sur une petite portion d'utilisateurs depuis 2013, Twitter change les règles d'envoi des messages privés.



Twitter en pleine phase de changements

Vous pouvez désormais recevoir des messages privés de n'importe quel utilisateur Twitter, même si vous ne le suivez pas. Vous pouvez activer cette fonctionnalité dans les réglages de votre compte. Vous pouvez également répondre à toute personne qui vous envoie un DM, même si vous ne la suivez pas.
Un nouveau bouton apparaît sur les profils mobiles de tous ceux qui auront accepté de recevoir des DM de tout le monde.
Il est bien sûr possible de refuser des DM de certaines personnes, que ce soit en les bloquant ou en supprimant la conversation.
Il manque peut-être la possibilité de choisir de ne pas recevoir un DM d'une personne sans la bloquer, cette fonctionnalité arrivera peut-être bientôt.

Déploiement en cours

Cette simple modification des règles d'envoi de messages privés est une vraie révolution sur Twitter, et elle est en cours de déploiement en ce moment même.

Watch : Apple vous explique comment il vous connaît par cœur

A UNE POIGNÉE de jours de la commercialisation de sa montre connectée, Apple explique comment fonctionne son capteur cardiaque et ce que cela apporte à votre vie...
Alors que le 24 avril approche lentement mais sûrement, Apple continue d'étoffer les pages concernant sa Watch. C'est au tour du capteur cardiaque, de son fonctionnement et de ses apports, d'être disséqués et détaillés sur le site du géant de Cupertino.
Une nouvelle page du support vient donc de faire son apparition sous le titre : « Votre rythme cardiaque. Ce qu'il signifie, et où vous le trouverez sur votre Apple Watch ».



Deux types de mesures

Apple explique comment fonctionne le capteur cardiaque qui recourt à la photopléthysmographie, autrement dit une technique qui utilise de la lumière pour mesurer la quantité de sang qui circule dans vos veines au niveau de votre poignet.
Pour cela, la montre utilise deux LED vertes. Pourquoi verte ? Parce que le sang est rouge parce qu'il reflète la lumière rouge, explique Apple, et absorbe la lumière verte… Conséquemment plus la quantité de sang qui circule au niveau de la montre est importante plus la quantité de lumière verte absorbée est élevée.
Les LED pulsent donc plusieurs centaines de fois par seconde, ce qui permet à la Watch de calculer le nombre de battements de votre cœur chaque minute.
Mais les LED vertes ne sont pas les seules utilisées par Apple.
La Watch est également équipée de capteurs infrarouges, grâce auxquels elle mesure le battement de votre cœur toutes les dix minutes. Si les résultats ne sont pas assez précis, les LED vertes entrent dans la danse…

Précautions et limites

Ces quatre éléments étant situés au dos de la montre, il est essentiel de bien choisir la longueur du bracelet pour que la montre soit en contact permanent avec votre poignet.
Apple explique également que l'irrigation sanguine de la peau varie énormément d'une personne à une autre et peut être grandement modifiée par les conditions extérieures, notamment le froid. Le site explique également que les mouvements rythmiques, comme ceux produits quand on court ou fait du vélo, offrent de meilleurs résultats que ceux, plus irréguliers, réalisés quand on joue au tennis ou fait de la boxe…
Mais la Watch est également capable d'utiliser d'autres capteurs pour ajuster sa mesure de votre rythme cardiaque, ainsi, quand on court sur un tapis, elle utilise l'accéléromètre pour prendre en compte vos mouvements, tandis qu'à vélo, ce sera le GPS de l'iPhone qui sera sollicité…
Apple ne parle pas ici des sports de combats où il peut y avoir projection, donc chocs, et saisies (judo, systema, etc.). Dans ces cas-là, la Watch restera tranquillement dans le sac… Une solution pour ces sports, pourrait être de connecter la Watch en Bluetooth à des capteurs appliqués sur la poitrine, comme l'explique Apple. Mais la société n'indique pas, en revanche, si la montre devra être malgré tout portée.
Quoi qu'il en soit, vous pourrez trouver le fruit de toutes ces mesures en plein écran pendant un exercice physique ou de manière rapide via un Coup d'oeil, l'affichage rapide d'une information en glissant le doigt du bas de l'écran vers le haut.
Reste maintenant à ne pas avoir une crise cardiaque en déboursant les 499 euros minimum qui vous donnent droit à la Watch Sport.

WINDOWS 10 : C'EST POUR FIN JUILLET SELON AMD



Oups, AMD semble avoir lâché par mégarde la période de sortie de Windows 10, à savoir fin juillet prochain.
Windows 10 sortira cet été, Microsoft l'avait annoncé il y a quelques semaines et saura nous en dire plus lors de la conférence Build qui arrive dans quelques jours.

Une date cohérente

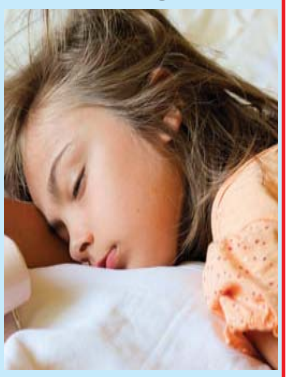
Aucune date précise n'a encore été donnée, mais AMD, qui est partenaire privilégié de Microsoft, connait bien la roadmap de l'éditeur. Et c'est apparemment AMD qui a vendu la mèche. Hier, lors de l'annonce de ses résultats financiers.
Lisa Su, la PDG de AMD, a indiqué l'arrivée de Windows 10 pour fin juillet, et ce afin de livrer à ses investisseurs ses plans pour la sortie de ses prochains produits.

Plus d'informations le 29 avril prochain

De côté de Microsoft, il n'y a eu ni infirmation, ni confirmation, on imagine donc que l'info est vraie, mais que l'éditeur se réserve le droit de l'officialiser le 29 avril prochain à San Francisco.

Questions ?
Réponses !

A QUELLE HEURE UN ENFANT DOIT-IL ALLER AU LIT ?



Jusqu'à 21 heures, 22 heures voire plus tard encore… En vacances, le couchage des enfants est bien souvent plus tardif qu'en période scolaire. C'est pourquoi plusieurs jours avant la rentrée, il convient de resynchroniser votre enfant… en avançant progressivement l'heure d'aller au lit.
A la maternelle, l'enfant doit aller au lit à 20 heures, 20 heures 30 au maximum. Le plus important est de respecter les besoins de l'enfant. S'il souhaite se coucher plus tôt, n'hésitez pas. Tant pis si Papa (ou Maman) rentre tard. L'erreur serait de le maintenir éveillé au risque de le voir accumuler une dette de sommeil.
Pour être en forme, un enfant de 10 ans doit encore dormir -en moyenne- 10 heures par nuit. Mais comme pour l'adulte, les besoins peuvent être très différents d'un petit à un autre. Dans tous les cas, sachez que la télévision mais aussi les jeux vidéo nuisent à l'endormissement.
A tel point que les jeunes scolarisés en primaire dorment une heure de moins que leurs parents au même âge. Un conseil ? Qu'ils prennent un bon bouquin, et surtout qu'ils « écoutent » leur corps.

Les étoiles des galaxies elliptiques ne naissent plus qu'en périphérie

Elles sont anciennes, ont fabriqué près de la moitié des étoiles de l'Univers mais n'en génèrent presque plus : ce sont les galaxies elliptiques. Comment se déroule cette chute de production ? Il semble que la fin de la formation stellaire commence au centre puis se propage vers la périphérie. C'est ce que montrent des observations, effectuées avec le VLT et Hubble, qui ont pour la première fois mis en évidence cet arrêt progressif au sein de galaxies elliptiques survenu quelque trois milliards d'années après le Big Bang.

La façon dont les galaxies elliptiques, inertes et massives à la fois, largement répandues dans l'univers actuel, ont cessé de produire des étoiles à un rythme effréné constitue l'une des questions majeures de l'astrophysique moderne. Typiquement, ces énormes galaxies, souvent nommées sphéroïdes en raison de la forme qu'elles arborent, affichent une densité d'étoiles dix fois plus élevée que les régions centrales de notre galaxie, la Voie lactée, et une masse quelque dix fois supérieure.
Parce qu'elles présentent une forte abondance en vieilles étoiles rouges, qu'elles sont dépourvues de jeunes étoiles bleues et ne manifestent aucun signe de formation de nouvelles étoiles, les astronomes qualifient ces énormes galaxies de rouges et passives. L'âge estimé de leurs vieilles étoiles rouges suggère que ces galaxies hôtes ont cessé d'en produire de nouvelles voici 10 milliards d'années. Cet arrêt brutal a coïncidé avec le pic de formation stellaire dans l'univers. A cette époque, la plupart des galaxies généraient encore des étoiles à un rythme environ 20 fois supérieur à celui actuel.
« Les sphéroïdes massives et passives renferment presque la moitié des étoiles conçues par l'univers au cours de son existence, indique Sandro Tacchella de l'école polytechnique de Zurich (Suisse) et auteur principal de cette étude publiée le 17 avril dans la revue Science. Nous ne pourrons nous targuer de comprendre l'évolution de l'univers vers son stade actuel que lorsque nous connaîtrons la dynamique de ces galaxies. »



Hubble et le VLT ont cartographié la distribution des jeunes et vieilles étoiles

Les observations ont porté sur un échantillon de 22 galaxies de masses différentes, datées d'une époque postérieure de quelque trois milliards d'années au Big Bang, soit il y a environ 10 milliards d'années. L'instrument Sinfoni (Spectrograph for INtegral Field Observations in the Near Infrared), qui équipe le VLT, a collecté la lumière en provenance de ces objets et précisément localisé les sites de formation de nouvelles étoiles. La collecte de mesures aussi précises sur des galaxies lointaines est rendue possible grâce au système d'optique adaptative qui permet de s'affranchir presque totalement des effets de turbulence produits par les fluctuations de l'atmosphère terrestre. Les chercheurs ont également utilisé Hubble pour étudier ce même échantillon de galaxies. Parce qu'il se situe en orbite autour de la Terre, le fameux télescope spatial, qui fête ses 25 ans le 24 avril, peut produire des images totalement dénuées des effets de la distorsion atmosphérique et en acquérir dans d'autres domaines de longueur d'onde. Les images capturées dans le proche infrarouge avec la caméra WFC3 révèlent ainsi la distribution spatiale des étoiles les plus âgées au sein des galaxies donnant activement naissance à de nouvelles.
« Le système d'optique adaptative qui équipe Sinfoni est capable de réduire considérablement les effets de l'atmosphère et de localiser les cocons d'étoiles avec une précision voisine de celle qui caractérise les distributions de masse stellaire repérées par Hubble. Cela est tout simplement prodigieux », commente Marcella Carollo de l'ETH de Zurich et coauteure de l'article.

Anticiper les pics d'asthme aux urgences grâce à Twitter

En analysant les recherches sur Twitter, une équipe médicale, aux États-Unis, a réussi à prédire avec une bonne précision les pics de consultation en urgence pour des crises d'asthme.
On connaissait déjà le Flu Trends de Google, pour suivre les épidémies de grippe sur le Web, mais qui n'a pas donné les résultats escomptés. Plus efficace, la détection de séismes par le suivi des accès sur un site Web mais aussi sur Twitter, réalisée en France au CSEM est devenue très précise, descendant à l'échelle de la ville avec un temps de repérage qui se mesure en secondes. Il faut en effet une bonne méthode pour analyser le « big data ». C'est ce qu'ont fait des chercheurs de l'université d'Arizona et du Parkland Center for Clinical Innovation, dirigés par Sudha Ram, qui se sont intéressés au cas de l'asthme.
Aux États-Unis, cette affection chronique touche 25 millions de personnes et sa prévalence ne



cesse d'augmenter. Elle représente 2 millions de visites dans les services d'urgence, un demi-million d'hospitalisations et 2.500 décès annuels, expliquent les chercheurs qui se basent sur les données des CDCP (Centers for disease control and prevention) réalisés entre 2001 et 2009.
Si l'asthme ne peut pas être guéri, il existe des traitements de fond efficaces pour éviter les crises.
Se soigner passe aussi par la prévention. Il est notamment important d'éviter de s'exposer à des facteurs environnementaux déclenchants. Dans l'édition dédiée au big data du journal américain l'IEE Journal of Biomedical and Health Informatics (les résultats complets sont disponibles dans un document PDF), l'équipe de chercheurs décrit son outil et les tests effectués durant trois mois sur une population à grande échelle au sein du service d'urgence du plus gros hôpital de Dallas.

Une prédiction en trois catégories

La méthode a consisté à recueillir toutes les données concernant la qualité de l'air, les dossiers médicaux des asthmatiques conservés à l'hôpital (consultations, hospitalisations) et la fréquence sur Twitter de mots clés comme « asthme » ou « inhaleur ». Ils ont ensuite travaillé en recoupant ces informations et ont réalisé que, lorsque la qualité de l'air se dégrade, les passages aux urgences de l'hôpital pour cause d'asthme non contrôlé étaient en hausse. Les mêmes conclusions ont pu être faites alors que les tweets évoquant la maladie étaient plus nombreux à cette période.
Or, remarquent les scientifiques, de nombreux utilisateurs de Twitter ne donnent pas autant de détails (sport, nourriture), à leur médecin. Leurs tweets sont d'autant plus utiles qu'ils renseignent également sur des critères spatiotemporels. L'outil peut ainsi prédire avec une précision de 75 % si les services d'urgence peuvent s'attendre à une affluence faible, moyenne ou importante pour recevoir des patients asthmatiques. .
Les équipes sont ainsi mieux préparées et peuvent plus facilement mettre à disposition les équipements et le personnel nécessaires avant le pic d'affluence. Pour étendre leur modèle de prédiction en temps réel, les chercheurs ont désormais prévu d'élargir la zone d'étude à 75 hôpitaux de la région.

Et si une simple une goutte d'eau détenait le secret de la vie ?

On sait que notre Planète, vieille de 4,5 milliards d'années, abrite la vie depuis au moins 3,8 milliards d'années. Lorsque les tout premiers organismes vivants sont apparus sur notre Planète, celle-ci avait une température de 40 à 85° et une atmosphère bien différente de celle d'aujourd'hui, composée essentiellement de méthane, d'ammoniac, de vapeur d'eau, de gaz carbonique et d'hydrogène sulfuré... Et pourtant, l'eau, apparue seulement 100 millions d'années après la formation de notre Planète, était déjà présente en abondance. Mais un mystère insondable demeure : comment, dans cet environnement tourmenté et dans cette « soupe primitive chaotique se sont constituées les premières molécules prébiotiques puis sont apparus les premiers organismes dotés de cette fabuleuse propriété que l'on appelle la vie.

Tout au long du XIXe siècle, les scientifiques ont progressivement découvert les composés chimiques nécessaires au passage d'une matière inerte à une matière vivante. Il s'agit des 22 acides aminés (sur une centaine) codés par le génome des organismes vivants et capables de réaliser la synthèse des protéines. En 1953, alors que James Watson et Francis Crick découvraient la structure en double hélice de l'ADN, le chimiste américain Stanley Miller réalisa à Chicago, pour sa thèse de doctorat, une expérience devenue légendaire : à partir d'une soupe primordiale composée d'eau, de méthane, d'ammoniac et d'hydrogène soumise à des arcs électriques simulant des éclairs dans l'atmosphère terrestre, il réussit à obtenir et à observer la formation de 13 des 22 acides aminés. Cette avancée scientifique majeure jeta un premier pont entre la chimie de l'inerte et celle du vivant. Mais cette première étape ne faisait que lever un minuscule coin du voile du mystère qui recouvre l'apparition de la vie sur Terre.

Comment, en effet, expliquer que les atomes se soient assemblés en structures de plus en plus complexes : molécules organiques, comme les acides aminés, nucléotides, acides nucléiques (ADN et ARN) pour permettre, enfin, la naissance des premiers organismes vivants ?

En février 2013, dans un article sur la structure interne de l'eau liquide, publié dans Nature Communications, T. D. Kühne et R. Z. Khaliullin ont publié une étude très intéressante portant sur la dynamique des liaisons hydrogènes de l'eau. Si ces chercheurs se sont intéressés à ce phénomène des liaisons hydrogènes, c'est parce qu'il permet de solubiliser de nombreuses substances chimiques et qu'il est impliqué dans les processus biologiques fondamentaux : la double hélice de l'ADN n'aurait pas sa structure spatiale si caractéristique sans ces liaisons hydrogènes et il est à présent établi scientifiquement que les propriétés tout à fait singulières de ces liaisons hydrogènes confèrent à la molécule d'eau un rôle-clé dans l'apparition de la vie.

Ces liaisons hydrogènes permettent en effet d'établir des liens durables et stables entre de nombreuses molécules qui confèrent également à l'eau des propriétés énergétiques tout à fait particulières. Ce sont notamment ces liaisons qui expliquent que l'énergie nécessaire pour élever de 1°C la température d'un gramme d'eau liquide est plus importante que pour les autres molécules organiques. Ce sont encore ces liaisons qui rendent l'eau très stable et font que l'eau est à l'état liquide à température ambiante, alors que des molécules similaires sont dans les mêmes conditions thermiques à l'état gazeux. Ce sont toujours ces liaisons hydrogènes qui font que, contrairement à la grande majorité des composants chimiques sur Terre pour lesquels l'état solide est plus dense que l'état liquide, on observe l'inverse pour l'eau, ce qui permet aux glaçons de flotter dans notre verre…

En combinant l'utilisation d'une méthode de simulation dynamique et d'un laser à impulsion permettant d'observer en temps réel les mouvements des atomes et des molécules, T. D. Kühne et R. Z. Khaliullin ont montré que les liaisons hydrogènes existantes entre les molécules d'eau n'étaient pas équivalentes et que l'une de ces liaisons avait une énergie deux fois plus forte que l'autre (une molécule d'eau peut établir jusqu'à quatre de ces liaisons hydrogènes). Cette hétérogénéité des liaisons hydrogènes est une découverte majeure qui pourrait permettre de mieux comprendre certains processus et mécanismes biologiques.

Mais une autre étude, très récente, du chercheur anglais John Sutherland mérite également d'être soulignée. Il y a six ans, cet éminent scientifique était parvenu à produire, à partir de molécules très simples, deux des quatre types de ribonucléotides dont l'enchaînement forme les brins d'ARN. À présent, il vient de réussir dans ses dernières recherches à produire également une dizaine d'acides aminés, les briques élémentaires qui forment les protéines, par des procédés similaires.

Pour obtenir ce surprenant résultat, Sutherland a utilisé un mélange composé d'eau, de sulfure d'hydrogène (H2S) et de cyanure d'hydrogène (HCN), deux molécules qui étaient sans doute présentes dans l'atmosphère en grande quantité lorsque la vie est apparue sur Terre. En exposant ce mélange à un rayonnement UV, Sutherland a réussi à obtenir à la fois des acides aminés et des ribonucléotides. L'étude précise toutefois que ces réactions n'ont rien d'automatique et suppose des conditions physico-chimiques locales bien précises. Certaines de ces réactions ne peuvent s'effectuer par exemple que dans des flaques isolées les unes des autres mais il est très probable que ces conditions particulières ont bien été réunies localement sur Terre lorsque la vie est apparue.

Mais John Sutherland n'a pas seulement réussi à fabriquer les composants de base de l'ARN et des protéines : il a aussi identifié une troisième chaîne de réactions chimiques produisant un précurseur des lipides. Ces travaux remarquables pourraient permettre d'expliquer comment l'ARN a réussi à devenir fonctionnel en s'isolant de l'environnement dans une enveloppe cellulaire constituée de lipides. Sutherland pense que les lipides, les protéines et les ARN, trois des constituants fondamentaux et interdépendants de la vie pourraient s'être formés en même temps, à partir de précurseurs communs.

Mais dans ce fascinant puzzle de la genèse de la vie qui prend forme peu à peu, reste à élucider une autre étape essentielle : comment, en amont de ce processus qui va de la matière inerte à la vie, les atomes ont-ils pu s'assembler pour finir par former des structures complexes et pérennes qui sont devenues les premiers organismes vivants. En janvier 2014, une équipe de recherche internationale, dirigée par Andrew Griffiths, de l'Université de Strasbourg, a proposé une nouvelle explication fascinante qui pourrait permettre de mieux comprendre l'apparition du vivant.

Selon ces travaux, l'énergie nécessaire à l'assemblage des premiers êtres vivants viendrait de l'eau elle-même. Ces chercheurs ont en effet montré, grâce à un remarquable dispositif expérimental utilisant la microfluidique, qu'en insérant dans une goutte d'eau deux molécules simples, il est possible d'obtenir la formation spontanée de molécules beaucoup plus complexe sans aucun apport d'énergie extérieure ! La source d'énergie mise en œuvre dans ce surprenant phénomène n'est autre en effet que la « tension de surface », une énergie connue depuis plus de deux siècles.

Concrètement, ces scientifiques ont provoqué le mélange, dans des microgouttelettes d'eau, de molécules d'aldéhydes et d'amines dans leur dispositif microfluidique et ont observé qu'en cassant ce mélange à l'aide d'un micro jet d'huile, on obtenait in fine la formation de molécules complexes d'imines (un composé organique caractérisé par une double liaison carbone-azote) en quantité 45 fois plus importante que ne le prédisait l'équilibre habituel de cette réaction chimique.

L'observation fine de cette surprenante réaction a montré que la structure de la paroi des gouttes d'eau joue un rôle crucial dans cette production inattendue de molécules complexes. Il semble en effet que les molécules d'eau constituant ces gouttes, faute de pouvoir se lier à des structures externes, concentrent toute leur énergie sur leurs homologues avec lesquels elles établissent des liaisons très fortes.

Ce processus crée une tension telle, sur l'ensemble de la surface de la goutte d'eau, que celle-ci devient dominante et parvient à attirer les atomes des molécules d'aldéhydes et d'amines. Fait remarquable, c'est bien la surface de la goutte et sa géométrie et non une différence de pression ou un échange avec l'huile qui provoquent la modification et l'amplification de cette réaction en forçant ces deux acides aminés à fusionner, à une fréquence bien plus grande qu'elles n'auraient dû le faire, pour former une molécule complexe.

Ce mécanisme remarquable par sa simplicité, son efficacité et son élégance expliquerait donc pourquoi, malgré un environnement thermodynamique initial défavorable aux réactions chimiques, ce saut décisif a pu s'effectuer et a provoqué, contre toute attente, l'agrégation de molécules organiques de plus en plus complexes qui ont fini par s'autorépliquer, ce qui marque la naissance du vivant.

Enfin, il y a quelques jours, une équipe internationale de recherche, regroupant notamment l'IBS1, le CEA, le CNRS et l'Institut Laue-Langevin, a mis en lumière le rôle de l'eau à l'échelle moléculaire. Ces scientifiques ont découvert que le mouvement des molécules d'eau à la surface des protéines jouait un rôle majeur pour rendre celles-ci dynamiques et donc fonctionnelles.

En se focalisant sur l'observation du mouvement des molécules d'eau à la surface des protéines, ces travaux ont montré que la température constituait un facteur majeur dans ce processus puisqu'elle détermine le mouvement des molécules d'eau et par voie de conséquence l'activité des protéines.

Grâce à des techniques de pointe qui permettent de visualiser les mouvements des molécules d'eau, les chercheurs ont pu établir qu'à une température inférieure à - 30°C elles possèdent un mouvement de rotation sur elles-mêmes, ce qui a pour effet de rendre les protéines inactives. En revanche, lorsque la température est supérieure à - 30°C, ces molécules d'eau continuent à tourner sur elles-mêmes mais commencent à exercer une diffusion translationnelle, ce qui provoque l'activité des protéines. Ces recherches montrent donc que ce sont bien les propriétés de diffusion de l'eau à la surface des protéines qui activent ces dernières.

Il est tout à fait passionnant de constater qu'en quelques mois plusieurs études scientifiques très solides ont montré de manière convergente que les processus initiaux ayant conduit à l'apparition de la vie sur Terre, mais également les mécanismes biologiques fondamentaux régissant le fonctionnement cellulaire, étaient liés de manière consubstantielle aux singulières propriétés physiques, chimiques et énergétiques de l'eau, tant au niveau atomique que moléculaire.

À l'échelle de l'Univers, quatre conditions au moins sont nécessaires pour que la vie, telle que nous la connaissons, puisse apparaître : de l'eau liquide, du carbone, une atmosphère et enfin une source d'énergie. On sait aujourd'hui que ces conditions sont très probablement réunies sur de nombreuses exoplanètes et une étude publiée il y a deux mois et réalisée par des chercheurs de l'Université nationale australienne estime, à partir d'une réévaluation du nombre total de planètes contenues dans la Voie lactée, que les planètes potentiellement habitables de notre galaxie ne se comptent pas par centaines de millions mais par centaines de milliards…

Cette potentialité du vivant dans l'Univers vient d'ailleurs d'être confirmée il y a deux jours avec la découverte, pour la première fois, autour de l'étoile MWC 480, située à 455 années-lumière de la Terre, de la présence de molécules organiques complexes d'acétonitrile (cyanure de méthyle, CH3CN), à des concentrations similaires à celles des comètes du système solaire... "L'étude des comètes et des astéroïdes montre que la nébuleuse solaire qui a engendré le Soleil et les planètes était riche en eau et en composants organiques complexes" note Karin Öberg, astronome et auteur principal de l'étude. "Nous avons maintenant des preuves que cette chimie existe ailleurs dans l'Univers".

Si l'on considère ce rôle fondamental de l'eau dans l'apparition et le fonctionnement du vivant, on comprend mieux pourquoi les grands mythes fondateurs des différentes civilisations ont toujours fait de l'eau un élément central et reposent sur l'idée d'un « océan primordial » d'où ont jailli la vie et l'homme. Plus que jamais, l'eau, substance essentielle et insaisissable du vivant, mérite son statut symbolique si particulier et reste pour l'homme un extraordinaire objet d'étude et de fascination.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b maliksa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

OFFRE D'EMPLOI

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION BASÉE À ALGER

CHERCHE

- Un Directeur Général (Maîtrise de l'anglais exigée)
- Une Assistante de Direction (Maîtrise de l'anglais exigée)
- Un Responsable des Ressources humaines
- Un Conducteur de Travaux
- Un Conducteur de Travaux Principal (Notions d'anglais)
- Un Métreur-Vérificateur
- Un Chef de Chantier
- Un Topographe
- Un Informaticien
- Un Comptable

• Expérience de 05 ans minimum exigée.
• Permis de Conduire et Disponibilité

Envoyer CV et Lettre de Motivation :
Email : winajob@yahoo.com

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

الطفل يومعزة هواري (المدعو حسني)
السن: 11 سنة رقم الهاتف: 0799 - 54 - 78 - 67
نـــــــداء
أطب المساعدة للحصول على دواء "الربو"، بما في ذلك المضخة والدواء.
أطب مساعدة المحسنين وشكرا.
ccp 171 139 55 clé 53

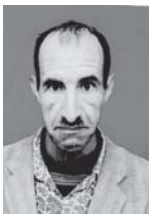
Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

sos

Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.
Tél. : 0781509853 CCP N° 170 280 10 clé 90.

Avis de recherche



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

CONDOLÉANCES

Suite au décès de la mère du **Docteur Mohmmed Belmdani**, ses confrères et amis lui présentent à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur grande compassion et sympathie.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

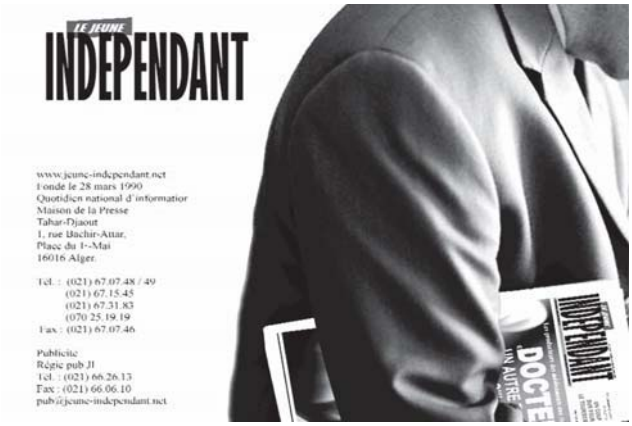
VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

UNIVERSITE D'ALGER I BENYOUCEF BENKHEDDA
1er Festival du Film Médical Pédagogique en Santé Algéro-Français
26-27 & 28 Septembre 2015

Le Laboratoire de Biogénotoxicologie et Santé au Travail, en coîlaboration avec ia Faculté de Médecine d'Alger, FILMED et la Faculté de Médecine d'Amiens organise le 1er Festival du Film Médical Pédagogique en Santé Algéro-Français les 26-27 et 28 Septembre 2015 à la Bibliothèque Nationale. Hamma-Alger.
L'organisation de ce Festival sera une occasion idoine pour confronter nos expériences, nos pratiques et permettra à chacun de nous et ce, dans toutes les disciplines, d'évaluer ses activités, de se situer par rapport à d'autres services, de prendre une connaissance pratique de ce qui se fait ailleurs et d'espérer évoluer à travers une coopération judicieuse et féconde entre les différents partenaires.
Pour toute demande de participation active ou d'inscription au Festival contacter : lamaraameur@yahoo.fr



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

6 astuces pour maigrir sans y penser Oui c'est possible !

La vie est injuste ! Oui, car il y a ceux qui optent pour des régimes draconiens et les autres et ceux qui perdent des kilos sans même y penser et sans trop se fatiguer. *Leur secret ?*
Des gestes simples au quotidien mais qui font du bien au corps et permettent de brûler plus facilement les calories.



* Boire un grand verre d'eau avant chaque repas procure plus rapidement une sensation de satiété.
* Miser sur les crudités qui remplissent l'estomac sans l'alourdir.
* Prendre son temps à table et bien masti quer les aliments car il faut au moins quinze minutes pour que le signal de satiété envoyé par l'estomac soit transmis au cerveau.
* Manger un peu de tout mais en petites quantités. Ne se permettre un petit excès qu'une fois par semaine puis compenser par une demi-heure de marche.
* Manger dans de petites assiettes pour ne pas avoir l'impression d'avoir peu mangé.

Pour diner ou déjeuner, se mettre toujours à table, jamais devant la télévision.

Ce que votre visage dit de vous

Apprenez à décrypter votre visage en cinq points



Les signes qui ne trompent pas

Peau: Si elle est éclatante, cela signifie qu'elle est bien hydratée et nourrie. Si elle est sèche ou encore grasse, cela traduit un déséquilibre alimentaire, une carence en minéraux et un excès en gras.

Rides: Froncer régulièrement les sourcils et être tendu(e) favorise l'apparition prématurée des rides. Par contre, les pattes d'oie (rides au coin de l'oeil) traduisent un déséquilibre au niveau du foie.

Yeux: Les poches sous les yeux traduisent un problème de rétention d'eau ou encore d'évacuation de toxines. La couleur aussi des yeux a son importance. Si vos yeux sont bleus, alors vous êtes exposé(e) plus que les autres aux problèmes de nervosité. Si vos yeux sont verts, vous êtes particulièrement sensibles à la lumière. Enfin, si vos yeux sont marron, alors votre organisme est résistant. Attention toutefois aux excès d'effort.

Cernes: Si elles sont jaunes, alors il y a un souci au niveau du foie ou de la vésicule biliaire. Si elle sont grises, elles indiquent un problème au niveau des reins ou du poumon. Si elles sont foncées ou noirs, elles traduisent un problème de vessie ou au niveau des organes génitaux.

Pupilles: Si la taille de nos pupilles change avec l'intensité de la lumière de l'endroit où nous nous trouvons, il arrive que les pupilles traduisent un état de fatigue extrême ou encore de présence de parasites dans les intestins.

Recette Huile de piment rouge contre les rhumatismes et les problèmes articulatoires

Cette huile à base de piments rouges aide à lutter contre les rhumatismes et les douleurs articulatoires. Elle dilate les pores, améliore la circulation sanguine dans les couches supérieures de la peau, renforce le métabolisme et stimule la régénération de la peau.

Ingrédients :

- 10 piments rouges frais
- 2 tasses d'huile d'olive pressée à froid
- Un récipient d'un litre au moins.

Préparation:

Lavez les poivrons et coupez la tige supérieure. Faites les passer dans un hachoir à viande. Vous obtiendrez environ une tasse de piments hachés que vous placerez dans le récipient et que vous recouvrirez de l'huile d'olive. Laissez reposer le mélange dans un endroit sombre pendant 7 jours. Filtrez ensuite le contenu. L'huile doit avoir une couleur rougeâtre.

Utilisez cette huile plusieurs fois par jour pour traiter la (les) zone (s) affectées. Appliquez-la puis enveloppez la zone affectée (s) avec un tissu chaud. Vous sentirez des petits picotements sur la peau. L'huile réchauffe la peau sans l'endommager.

Réduisez les applications jour après jour. Après un ou deux mois, appliquez l'huile seulement une fois par jour dans le cas où vous ressentirez une douleur. Gardez l'huile dans un endroit sombre.



Velouté de champignons

Ingredients

•500 g de champignons de Paris (vous pouvez garder quelques un pour la présentation
•une belle noisette de beurre
•1 oignon émincé
•2 gousses d'ail
•50 g de beurre
•50 g de farine
•1 litre de lait
•1 cube de volailles
•1 dl de crème
•sel, poivre
•Noix de muscade pour assaisonner.

Instructions

1.Cuire lentement votre beurre noisette avec 2 belles gousses d'ail et les oignons émincés.
2.Sauter de champignons découpés sans coloration.



3.Couvrir 5 mn pour les aider à relâcher leur eau de végétation.
4.Ôter le couvercle.
5.On constate que l'eau des champignons est bien là.
6.Le beurre a capté les arômes, les champignons sont blancs.
7.Pour le velouté, réaliser un roux avec le beurre et la farine.
8.Verser le lait sur le roux et mélangez bien
9.Ajouter les champignons et le jus de champignons.
10.Porter à petite ébullition une dizaine de minutes.
11.À la fin de cuisson, ajoutez la crème
12.Mixer finement.
13.Filtrer au chinois

Chouquettes de pommes de terre

Ingrédients:

- 250g de purée de pommes de terre
- 1 oeuf
- 3 portions de vache qui rit
- 2 càs de crème fraiche légère
- l'équivalent de 2 càs de gruyère râpé
- une càs de persil finement haché
- une demi càc de paprika
- sel et poivre
- une pincée de cumin (facultatif)

Les étapes

préparer 250g de purée de pomme de terre, y ajouter les portions de vache qui rit, une càs de gruyère râpé, mélanger ajouter la crème fraiche, le persil et les épices et incorporer l'oeuf



on obtient une pâte semblable à la pâte à choux à l'aide d'une poche à douille (ou d'un sac de congélation) dresser les chouquettes sur une plaque recouverte de papier de cuisson (il faut les espacer un peu car elles gonflent pendant la cuisson) parsemer du reste de gruyère râpé et mettre dans un four préchauffé à 180°C pendant une vingtaine de minutes (il faut surveiller la cuisson sans ouvrir le four).

BIENFAITS SANTÉ: LES ATOUTS NUTRITIONNELS DE LA NOISETTE



La noisette est un fruit sec magique ! Outre son goût délicieux et gourmand, elle regorge de bienfaits nutritionnels. De par sa composition riche en calcium, acides aminés, cuivre, flavonoïdes, leucine, silicium, fer, phosphore, magnésium, protéines, soufre mais aussi en vitamines A, B, C et E et bien d'autres oligo-éléments et nutriments, la noisette a toute sa place dans le cadre d'une alimentation riche, saine et équilibrée. Elle est indiquée notamment pour :
* son pouvoir dépuratif
* son action antisudorale
* son effet astringent
* ses propriétés anti-inflammatoires
* lutter contre les vers intestinaux
* dilater les vaisseaux sanguins
* évacuer les calculs urinaires
* lutter contre l'anémie
* prévenir les maladies rénales
* combattre naturellement l'épilepsie
* apaiser les règles douloureuses
* accélérer le processus de cicatrisation des plaies
* fluidifier la circulation sanguine et soulager les varices

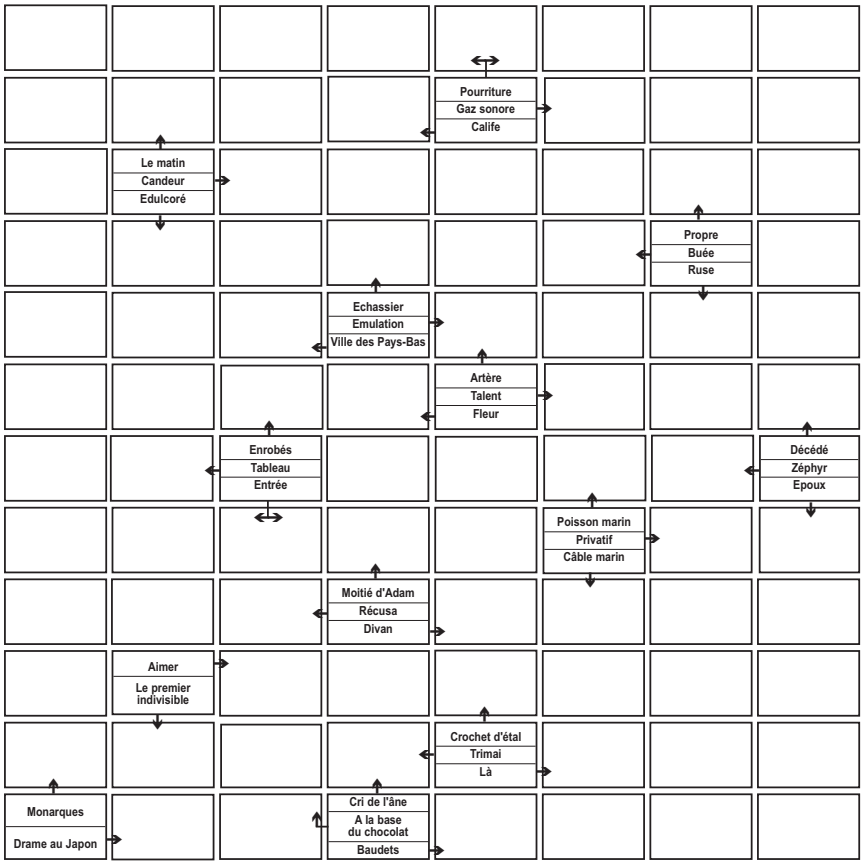
NUTRITION SANTÉ: LES BIENFAITS MÉCONNUS DES MOULES



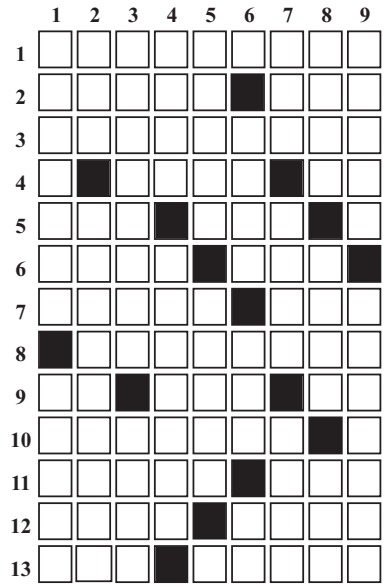
Voici les atouts santé des moules:
Elles permettent de prévenir le risque de maladies cardio-vasculaires
Elles sont antihistaminiques et permettent de lutter contre certaines allergies et maladies respiratoires telles que l'asthme
Elles réduisent les inflammations
Elles sont recommandées notamment en cas de psoriasis ou encore d'arthrite rhumatoïde
Elles préviennent les sautes d'humeur et les troubles psychiques
Elles participent au bon développement des fonctions cérébrales et cognitives

Quelle est la meilleur période pour consommer des moules ?
Si elles sont disponibles tout au long de l'année, la saison des moules s'étend principalement se septembre à janvier.

Mots fléchés n° 1426



Mots croisés 9/13 n° 1426



HORIZONTALEMENT

1. Détacher - 2. Canalisation - For intérieur - 3. Règles - 4. Partie supérieure - Note - 5. Sur le flanc - Plante à gousse - 6. Cracheur de feu italien - Personnification des Etats-Unis - 7. Robustes - Géant de la route - 8. Meurt - 9. D'un verbe auxiliaire - A nos pieds - Langue - 10. Farceur - 11. Qui ne sont pas acquis - Base d'un art - 12. Petite dragée parfumée - Monnaie du Cambodge - 13. Partie de table - Sorte.

VERTICALEMENT

1. Dépossédées - En d'autres termes - 2. Pour moi - S'arrête momentanément - 3. Renfermer - Marie - 4. Ingéniosité - Femelles d'équidés - 5. Mal à l'oreille - Lumières de fête - 6. Ville française - Boxeur américain - 7. Cri sourd - Réticules - Fils d'Adam et Eve - 8. Ratite - Pervers - Unité de pression - 9. Après division - Reconverti.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1425

Horizontalement

OBJECTIF
ROULA - LU
INSANE - M
GI - NETTE
IFE - SAUT
NIDS - TE -
AERER - RH
IRE - AM - E
R - DODUES
EROS - TRI
SON - PAIT
- TSARINE

Verticalement

ORIGINAIRES -
BONIFIER - ROT
JUS - EDREDONS
ELAN - SE - OS - A
CANES - RAD - PR
T - ETAT - MUTAI
IL - TUER - ERIN
FUMET - HESITE

SOLUTION N° 1425

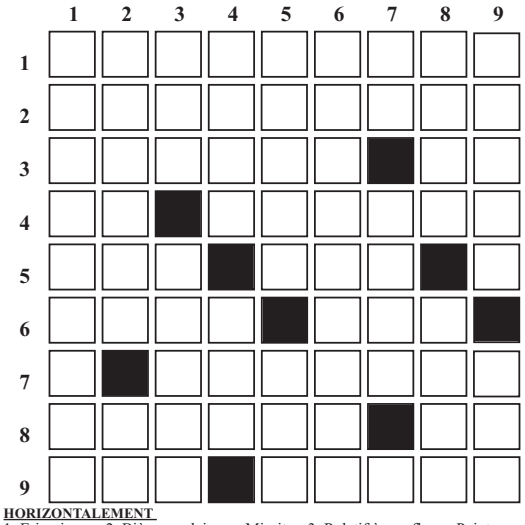
HORIZONTALEMENT

INACTIVES
RAIDI - ENA
RUE - BANNI
ES - PESTES
PETITS - MI
REAL - EPI -
E - COBRA - P
SA - NAVRER
SIS - LITRE
IDEES - OUF
BECS - AUDE
LE - SORTIR
ESPERE - TE

VERTICALEMENT

IRREPRESSIBLE
NAUSEE -
AIDEES
AIE - TAC - SEC
- P
CD - PILON
- ESSE
TIBET - BALS
- OR
I - ASSERVI -
AREVENT -
PARTOUT -
ENNEMI -
ERUDIT
SAISI - PREFERE

Mots croisés 9/9 n° 1426



HORIZONTALEMENT

1. Erigerions - 2. Bières anglaises - Miroite - 3. Relatif à une fleur - Points opposés - 4. Lettres de transit - Marquer des buts - 5. Cabas - Moi, pour Néron - 6. Fils d'Isaac - Ville du Pérou - 7. Pressurer - 8. Promontoire de Grèce - Roulement de tambour - 9. Excude - Aspiras.

VERTICALEMENT

1. Limiteras - 2. Mis au lit - Cuivre - 3. Pareil - Reçoit une émission - 4. Epouse d'Osiris - Canton suisse - 5. Service imparable - Obtint - 6. Caractère de ce qui est insensé - 7. Marque de choix - Rochers - 8. Non reconnue - Exposa au vent - 9. Rideau - Tout va bien.

SOLUTION N° 1425

HORIZONTALEMENT

ANTHONOME
TIRER - RUT
TEE - VINER
R - PRELE - E
IDIOTE - RN
BUES - SEIN
U - DAM - REE
ET - COUINE
RARE - NESS

VERTICALEMENT

ATTRIBUER
NIE - DU - TA
TREPIED - R
HE - ROSACE -
ORVET - MO -
N - ILES - UN
ORNE - ERIE
MUE - RIENS
ETRENNEES

SODUKU 155

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

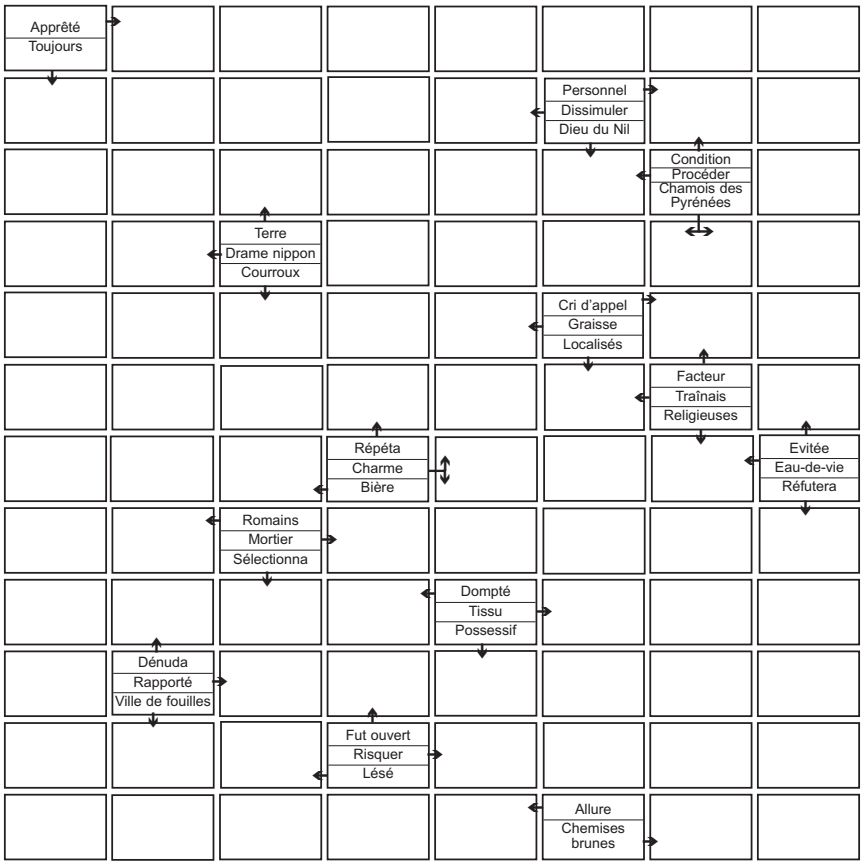
		4	5		8		1	
2		7		6				5
	3					9		6
	2		6					
8			4		3			1
3		6			1	8	2	
		2		9			5	
4				7		1		3
	8			4		6		



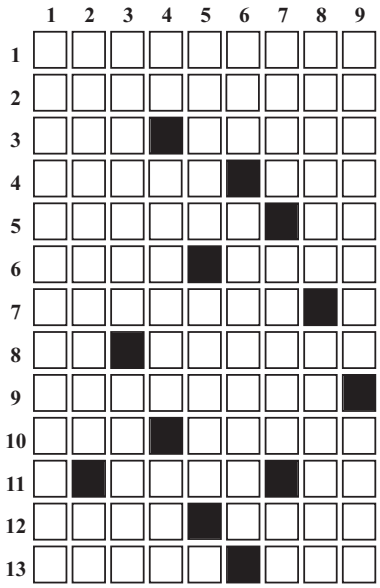
SOLUTIONS

3	2	8	5	4	9	7	6	1
5	4	6	1	7	8	3	9	2
1	9	7	3	6	2	8	5	4
4	3	9	7	2	1	6	8	5
7	1	5	9	8	6	4	2	3
8	6	2	4	3	5	9	1	7
9	5	4	8	1	3	2	7	6
2	8	3	6	5	7	1	4	9
6	7	1	2	9	4	5	3	8

Mots fléchés n° 1479



Mots croisés 9/13 n° 1479



HORIZONTALEMENT

1. Désorientées – 2. Monochrome – 3. Montagne – Ville française – 4. Echappé – Système antiblocage – 5. Abandonnés – Parcouru – 6. Chanteur français – Ville d'Italie – 7. Se répand en colonies – 8. Négation répétée – Fûts – 9. Serrée fortement – 10. Magicienne – Querelle – 11. Attachée – A rembourser – 12. Appareil de levage – Aigre – 13. Posas un œil – Cales.

VERTICALEMENT

1. Gain très élevé – 2. Campus – Sur une borne – 3. Rigoles à demi – Revoit son texte – 4. D'où partent les ordres – Gonflé – Ville du Pérou – 5. Perle du matin – Nuancé – 6. Bout de terre – Avertissements mêlés de reproches – 7. Boisson – Nonchalante – Rayons pour bronzage – 8. Faux platane – Reste de bûche – 9. Erotiques – Pigeonnées.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1478

Horizontalement

FEUTRAGE
INNEE – EN
ERIE – SOT
SOS – PELE
TU – BERET
ALERTE – E
– ETA – IE –
A – EVINCA
VISES – RD
AG – ESPAR
LUI – URNE
SENT – EST

Verticalement

FIESTA – AVALS
ENROULE – IGUE
UNIS – ETES – IN
TEE – BRAVEE – T
RE – PET – ISSU –
A – SEREIN – PRE
GEOLE – ECRANS
ENTETE – ADRET

SOLUTION N° 1478

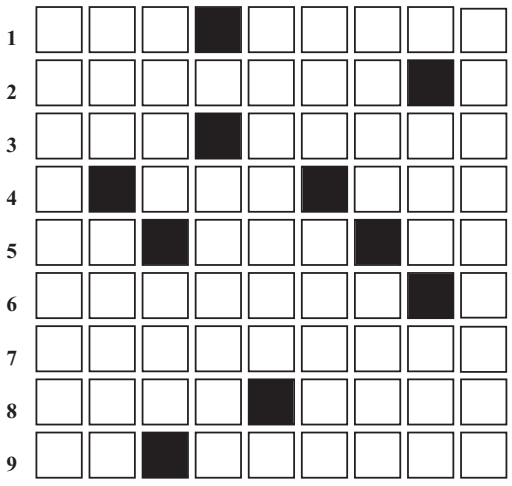
HORIZONTALEMENT

RADIATION
AGI – MINCE
PREFEREES
PESER – LAC
REER – IENA
O – LOING – F
CB – CODAGE
HUME – ONU –
ETE – ENTES
MASURE – TE
EN – NESS – M
NEVA – IODE
T – SURETES

VERTICALEMENT

RAPPROCHEMENT
AGREE – BUTANE –
DIESEL – MES – VS
I – FEROCE – UNAU
AMER – IO – ERE – R
TIR – INDONESIE
INELEGANT – SOT
OCEAN – GUET – DE
NESCAFE – SEMES

Mots croisés 9/9 n° 1479



SOLUTION N° 1478

HORIZONTALEMENT

DEGENERER
INUTILITE
AVE – GATES
BOSSER – SI
LI – ORGE – G
O – MU – IRAN
TOUSSE – NE
IRE – USNEE
NETTE – LES

VERTICALEMENT

DIABLOTIN
ENVOI – ORE
GUES – MUET
ET – SOUS – T
NIGER – SUE
ELARGIES –
RIT – ER – NL
ETES – ANEE
RESIGNEES

HORIZONTALEMENT

1. Il porte les voiles – Pantoufles – 2. Champignon – 3. Pot – Non étrennés – 4. Opéré – Danseur d'opéra – 5. Note de musique – Chose latine – Apparu – 6. Tirer une conséquence d'un fait – 7. Incident – 8. Compulsera – Prince de Troie – 9. Réfléchi – Remorquées.

VERTICALEMENT

1. Objets de toute nature – 2. Principe de vie – Souhait – 3. Mania doucement – Métal – 4. Dans le temps – Rouge – 5. Gîte de tourbe – 6. Amérindien – Répandre – 7. Possessif – Courroie de direction – 8. Supporter – Issue – 9. Alimentes.

soduku 208

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

				5				9
5	4				6			1
					3		7	4
		1	2			4		
		4	3		8	6		
		8			4	1		
2	1		9					
4			6				5	8
8				4				

SOLUTION

3	1	9	5	8	6	7	2	4
6	8	4	9	7	2	5	3	1
2	7	5	3	1	4	9	6	8
5	4	1	8	3	9	2	7	6
7	3	2	1	6	5	4	8	9
8	9	6	2	4	7	3	1	5
4	5	7	6	2	1	8	9	3
1	2	8	4	9	3	6	5	7
9	6	3	7	5	8	1	4	2

AIBA PRO BOXING (2E CYCLE)

Les Algériens en préparation

LES QUATRE boxeurs algériens engagés dans l'APB (Aiba pro boxing) effectuent actuellement une préparation, en prévision du deuxième cycle de cette compétition, prévu fin mai prochain.
Sous la houlette de l'entraîneur El Hadi Djellab, Mohamed Flissi (52kg) et Abdelkader Chadi (64 kg) se trouvent depuis le 13 avril à Cuba où ils affûtent leurs armes jusqu'au 3 mai.
Quant à Chouaib Bouloudinat (91 kg) et Abdelhafid Benchabla (81 kg), qui a effectué son retour depuis un mois après une longue absence en raison d'une blessure contractée suite à un accident de voiture, ils se préparent actuellement à Alger.
Un autre stage de préparation pour ces quatre boxeurs est prévu en mai en France, selon la Fédération algérienne de boxe (FAB).
Chouaib Bouloudinat, 3e dans sa catégorie (91 kg) et Abdelkader Chadi, 4e (64 kg) sont toujours en course pour une qualification pour les jeux Olympiques-2016 de Rio de Janeiro. Ils disputeront le deuxième cycle de la compétition APB pour devenir les challengers des champions en titre de leurs catégories et composter ainsi leurs billets qualificatifs aux JO-2016.
L'APB est qualificatif aux Jeux de Rio. 20 places sont réservées pour le rendez-vous brésilien, soit les champions en titre de chaque catégorie et leurs challengers.
De leur côté, Benchabla et Flissi prendront part à cette compétition pour améliorer leur classement général.

DOPAGE

L'IAAF demande 4 ans de suspension pour Rita Jeptoo

LA FÉDÉRATION internationale d'athlétisme (IAAF) a demandé que la suspension pour dopage de la Kényane Rita Jeptoo soit augmentée de deux à quatre ans. L'annonce en a été effectuée hier par le TAS, auprès duquel l'IAAF a fait appel de la sanction prononcée par la Fédération kényane. Victorieuse trois fois du marathon de Boston (2006, 2013 et 2014) et deux fois de celui de Chicago (2013 et 2014), Jeptoo a été suspendue jusqu'au 29 octobre 2016 - le minimum requis - après avoir subi un contrôle hors compétition en septembre dernier qui s'est révélé positif à l'EPO. Si l'IAAF évoque des «circonstances aggravantes», non précisées, Jeptoo a aussi fait appel et demande de son côté à ce que celui-ci ait un effet suspensif, pour pouvoir reprendre compétition et entraînement, et, in fine, l'annulation de la sanction.

FORMULE 1

Des moteurs plus puissants en 2017?

UNE NOUVELLE réunion entre directeurs d'écurie a eu lieu le week-end dernier à Bahreïn, afin de trouver des solutions pour améliorer le spectacle offert en piste. Si l'idée de conserver les moteurs V6 turbo hybride devrait l'emporter, malgré les réticences initiales de Bernie Ecclestone, leur puissance devrait être augmentée d'ici 2017. Les moteurs actuels développent environ 850 CV. «Est-ce que ça fait une grosse différence d'avoir 950 CV ou 1.000 CV?», a demandé Toto Wolff, pour qui «il y a des moyens assez faciles pour obtenir plus de puissance, en augmentant le débit d'essence. Mais il faut ensuite redessiner des composants cruciaux du moteur, les rendre fiables et cela suppose des coûts importants de développement». «Nous comprenons tous que nous voulons une F1 spectaculaire, pas seulement en termes de châssis mais aussi en termes de moteurs. Ce que nous discutons aujourd'hui, c'est comment y arriver», a-t-il conclu.

R. S.

5E JOURNÉE DES PLAY-OFF DE HANDBALL MESSIEURS

Choc à Skikda !

Pour cette cinquième journée des play-off de handball chez les messieurs, les yeux seront braqués sur les salles de Baraki et de Skikda, puisque cela concerne les deux équipes qui partagent conjointement le fauteuil de leader, à savoir le CRB Baraki et la JSE Skikda.



Si les poulains de Bechkour auront «l'avantage» de recevoir la lanterne rouge, le Mouloudia de Saïda, ce ne sera pas le cas pour les coéquipiers de Hichem Kaabache, qui devront sortir le grand jeu pour prendre le meilleur sur la coriace formation de Bordj Bou Arréridj. En effet, les Criquets restent sur une très belle victoire enregistrée à domicile face au GS Pétroliers (30-27), mais également sur un excellent score de parité ramené de Aïn Touta (21 partout) lors de la troisième journée de ces play-off. C'est dire que la tâche s'annonce difficile pour les protégés de Farouk Dehili. Ces derniers seront en effet mis à rude épreuve dans cette rencontre, qui constitue l'affiche de la journée puisqu'elle oppose le leader à son poursuivant et qu'une seule longueur sépare les deux antagonistes. Néanmoins, les Skikdis, revenus avec un joli succès acquis à Saïda, ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin et espèrent consolider leur place de leadership à l'issue de cette 5e journée.
L'autre leader, à savoir le CRB Baraki, aura la mission moins facile puisque, comme nous venons de le signaler, les camarades de Hamza Zouaoui reçoivent le dernier au classement. Le Mouloudia de Saïda, qui nous avait habitués à mieux, n'a pas gagné le moindre match depuis le début de ces play-off. Nonobstant cette statistique, les Rouge et Blanc prendront très au sérieux cette rencontre afin de toujours rester leader d'abord et, ensuite, de préparer la prochaine journée puisque Baraki sera opposé au Groupement sportif des Pétroliers.
Ce dernier, qui a connu la plus rude phase de son handball puisqu'il compte déjà trois défaites à son actif, espère reprendre du poil de la bête demain face à Aïn Touta, à la salle de Bordj El-Kiffan. Là aussi, ce ne sera pas une partie de plaisir pour les Pétroliers quand on sait que l'ESAT cherche à reprendre le fauteuil tout en ayant une ouïe bien tendue sur les salles de Baraki et de Skikda. Cependant, cela doit passer impérativement par une victoire devant les Pétroliers qui, de leur côté, n'ont plus droit à l'erreur s'ils veulent encore concourir pour le titre.
Ainsi, nous aurons demain, avec cette rencontre entre le GSP et l'ESAT, une formation qui ne doit pas lâcher le duo de tête et une autre qui doit impérativement l'emporter pour rester en course. Les débats s'annoncent déjà palpitants !

Said Lacète

PROGRAMME DES RENCONTRES
Demain à 15 h
A Skikda: JSES – CRBBA
A Baraki: CRBB – MCS
A Bordj El-Kiffan : GSP – ESAT

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE D'HALTÉROPHILIE À ORAN

Une 52e édition riche en compétition

LES ÉPREUVES de la 52e édition du championnat d'Algérie d'haltérophilie ont débuté mardi au palais des sports Hamou Boutlélis d'Oran, en présence des membres de la Fédération algérienne d'haltérophilie (FAH). Cet évènement sportif, organisé par la ligue oranaise, regroupera, cinq jours durant, plus de 300 athlètes de 35 clubs représentant 13 ligues de wilayas du pays dans les épreuves de l'arraché et de l'épaulé jeté.
Les deux premières journées sont réservées aux cadets (garçons et filles) avec la participation de 160 concurrents.
Les juniors garçons entreront en lice, aujourd'hui après-midi, tandis que la catégorie féminine composée de 50 athlètes sera à l'épreuve vendredi.
Les seniors clôtureront vendredi et samedi cette compétition, officiée par 31 arbitres.
Un niveau technique assez relevé est attendu, selon les techniciens, chez l'ensemble des catégories, notamment les jeunes et les féminines avec la participation de l'élite.
Cette compétition inscrite au programme de la FAH devra servir de test d'évaluation des athlètes déjà sélectionnés en équipe nationale, dont l'objectif reste les Jeux africains de la jeunesse 2018 (JAJ-2018) qualificatifs aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'été en 2018, a indiqué le directeur technique national, Yahia Zaidi. Rappelons la grande performance réalisée par le jeune haltérophile algérien, Aymen Touairi, qui a décroché trois médailles d'or lors du 12ème championnat du monde d'haltérophilie cadets-cadettes, disputé du 8 au 12 avril à Lima (Pérou), avec la participation de 28 nations représentées par 180 athlètes (garçons et filles).
L'Algérie avait pris part à ce championnat du monde avec ses haltérophiles cadets Aymen Touairi (94 kg), Farés Touairi (62 kg), Ismail Rabhi (56 kg) et cadettes Ikram Cherara (69 kg) et Bouchra Hireche (69 kg). Aymen Touairi est monté sur la plus haute marche du podium de la catégorie (94 kg) avec une charge de 142 kg (arraché), 176 kg (épaulé jeté) et un total de 318 kg. Comme performance, il s'agit d'une première dans les annales de l'haltérophilie algérienne, surtout chez les jeunes catégories. La précédente édition du championnat d'Algérie d'haltérophilie, tenue à Béjaia en 2014, avait enregistré la pulvérisation d'une vingtaine de records d'Algérie toutes catégories confondues.
Voici les catégories de poids retenues pour ce championnat national:
Cadets : 50kg, 56kg, 62kg, 69kg, 77kg, 85kg, 94 kg et +94kg.
Juniors/Seniors (garçons) : 56kg, 62kg, 69kg, 77kg, 85kg, 94 kg, 105kg et +105kg.
Cadettes : 44kg, 48kg, 53kg, 58kg, 63kg, 69kg et +69 kg.
Juniors/Seniors (filles) : 48kg, 53kg, 58kg, 63kg, 69kg, 75kg et +75 kg.

R.S.

MISE À JOUR DE LA 25E JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS - ASO CHLEF 3 MC ORAN 0

Victoire salutaire pour les Chélifiens

En clôture de la 25e journée, qui s'est déroulée en trois étapes à cause des échéances continentales, l'ASO s'est imposée logiquement face au MCO dans un derby qui s'est déroulé dans un fair-play total, et ce malgré toutes les sensibilités et la rivalité qui existent entre les deux clubs.

La victoire est un facteur commun pour les deux formations mais pour des objectifs diamétralement opposés. En effet, les Lions de Chlef, qui jouent leur survie en Ligue 1, n'ont plus droit à l'erreur, surtout que la compétition entame sa ligne droite.

A contrario, les Hamraoua visent le podium. Mais dès le début de la partie, les protégés de l'entraîneur Benchouia, plus volontaires et plus entreprenants, ont pris le match en main, exerçant un pressing, qui s'est matérialisé par l'ouverture du score en début de match. Face à une équipe d'El-Hamri absente et méconnaissable, les coéquipiers de Tedjar ont corsé la note avant la fin du premier half. Les Chélifiens ont scellé la rencontre par une troisième réalisation en seconde période suite un penalty transformé victorieusement par Tedjar. Un succès qui a redonné confiance et sérénité à la bande de Benchouia pour aborder la suite du championnat, avec un bon moral pour continuer sur cette dynamique positive, quand bien même le club reste scotché à l'avant-dernière place. Mais ce qu'il faut retenir, c'est que l'équipe a amélioré son capital de points vu que cinq longueurs séparent l'ASO de son adversaire du jour pourtant au pied du podium. Chose qui stimulera Messaoud et consorts à aller de l'avant sachant que 5 rencontres restent à jouer pour le sprint final. D'ailleurs, l'exercice actuel est l'un des plus serrés puisqu'il suffit d'enchaîner deux victoires consécutives pour se voir tiré ver le haut et jouer le podium. Le scénario inverse vous aspirera vers le purgatoire. Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette fin de championnat s'annonce des plus rudes et que le suspense persistera jusqu'à l'ultime journée avant que le verdict tombe, que ce soit pour les trois place du podium ou encore pour les trois relégables.



Nassim A.

RÉSULTATS

USMBA	-	USMA	1/0
ESS	-	JSK	1/0
NAHD	-	MCEE	1/2
MCA	-	CRB	3/0
JSS	-	CSC	1/1
MOB	-	USMH	0/1
ASMO	-	RCA	3/2
ASO	-	MCO	3/0

Classement	PTS	J
1-ESS	41	25
2-MOB	39	25
3-ASMO	37	25
4-USMA	36	25
5-MCO	36	25
6-USMH	36	25
7-RCA	35	25
8-CRB	34	25
9-MCA	33	25
10-JSK	32	25
11-CSC	32	25
12-JSS	32	25
13-USMBA	32	25
14-MCEE	31	25
15-ASO	31	25
16-NAHD	27	25

27e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE LIGUE 2 MOBILIS

Bordj Bou Arréridj et Batna, centres d'intérêt

LES CYLINDRÉES de l'élite entameront demain la 27e étape du championnat national de Ligue 2 Mobilis avec, au programme de chaudes explications qui ne manqueront pas d'intérêt et de piment. Les regards seront donc tournés principalement vers Bordj Bou Arréridj et Batna, où deux affiches entre candidats au podium final synonyme d'accession sont prévues CA Batna - O Médéa et CABB Arréridj - DRB Tadjenanet retiennent l'attention alors que le leader l'USM Blida évoluera sur du velours en recevant, dans son jardin, le dernier de la classe, l'AB Merouana. Une occasion pour les Blidéens de se refaire une santé et redonner le sourire à leur public après leur faux pas lors de la dernière journée consommée dans les ultimes moments de la partie face à l'A Boussada. Si les choses semblent de dessiner de manière très positive pour les Blidéens en haut du tableau où ils mènent le bal sur la voie royale et peuvent même se préparer à fêter leur retour en Ligue 1, ce n'est pas le ca pour les deux équipes qui doivent l'accompagner dans la cour des grands. En effet, tout reste encore flou pour la seconde et troisième places. On suivra pour cela le périlleux déplacement du DRB Tadjnanet (3e) chez le CAB B Arréridj, qui revient en force pour la course finale au podium. Un chaud derby des Hauts plateaux de l'Est que les gars de Tadjnanet aborderont dans la douleur après le décès tragique samedi dernier, de leur joueur Belkhir Bouzid. Les poulains de Boughrara comptent bien honorer la mémoire de leur coéquipier mais force est de constater que ce ne sera guère pour eux une sinécure devant un adversaire toutes griffes dehors. De l'électricité dans l'air il y en aura également à Batna où le CAB revenu à grand pas se mêler à la course finale n'aura pas la tâche facile face à son adversaire du jour, l'O Médéa qui nourrit les mêmes ambitions. Le RC Relizane deuxième, est bien placé pour conforter sa position actuelle en accueillant l'ESM Koléa, tenue par l'obligation de résultat pour rester en vie. Au bas du tableau, la bataille pour la survie fera rage. C'est le cas pour l'USMM Hadjout, 14e qui aura du mal à passer l'éceuil de l'Amel Bou sâada (8e). Le WA Tlemcen (13e) sera légèrement avantagé par le terrain, en accueillant le MC Saïda (7e). La JSM Béjaïa (12e), qui vient de remercier l'entraîneur français Stéphane Paille suite à des résultats négatifs, doit réagir chez le CRB Aïn Fekroun pour éviter de mauvaises surprises en fin de saison. De même pour l'US Chaouia (11e), qui ira chez l'AS Khroub (9e), pratiquement en vacances.

S. S.

VENDREDI À 16H

Hadjout : USMMH-ABS
1er Novembre-Batna) : CAB-OM
El-Khroub; ASK -USC
OPOW Relizane: RCR-ESMK
Akid (Lotfi-Tlemcen) : WAT-MCS
Aïn M'lila: CRBAF-JSMB
20-Août 55 B.B. Arréridj): CABBA-DRBT
Brakni (Blida) : USMB-ABM

CAF CL – 1/8E R. : AS KALOUM-USM ALGER LE 3 MAI À BAMAKO

LE MATCH entre l'AS Kaloum de Guinée et l'USM Alger, comptant pour les 8es de finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, se jouera le dimanche 3 mai prochain au stade de Bamako (17h locale), a appris l'APS auprès de la direction du club algérois. Les coéquipiers du capitaine Nacereddine Khoualed s'envoleront pour Bamako le jeudi 30 avril, à bord d'un vol régulier de la compagnie nationale. Lors du match aller, disputé dimanche dernier, au stade Omar-Hamadi, l'USMA s'est imposée sur le score de 2 à 1. Les clubs guinéens engagés dans les compétitions africaines ne sont pas autorisés à recevoir à domicile, en raison du risque du virus Ebola, qui a lourdement touché le pays.

LNF-DISCIPLINE : QUATRE MATCHES FERME POUR N'DOUASSEL

La commission de discipline de la Ligue de Football Professionnel (LFP) a frappé lourdement en sanctionnant l'attaquant international tchadien du NA Hussein Dey Ezechiel N'Douassel de quatre matches de suspension ferme. Le joueur prêté par le Club Africain aux Sang et Or, qui avait été expulsé face au MC El Eulma (0-1, J25), devra également s'acquitter d'une amende de 40.000 DA. La même sanction a été appliquée à l'attaquant de la JSM Béjaia (Ligue 2), Rabah Hafid, exclu contre le MC Saïda (1-0, J25).Le milieu défensif du CS Constantine, Toufik Guerabis écope pour sa part d'un match ferme. Parmi les clubs sanctionnés, la JS Saoura a été sanctionné d'un match à huis clos pour « jets de projectiles » face au CS Constantine (1-1, J25). Même motif et même sanction pour la formation de Ligue 2 de l'AB Bou Saâda après son match face à l'USM Blida (1-0, J25). Les deux équipes devront également payer une amende de 100 000,00 DA chacune. Quant au MO Béjaia, l'USM El Harrach et de l'USM Bel Abbès, ils échappent au huis clos mais devront payer des amendes de 30.000 DA chacun pour « utilisation de fumigènes par leurs supporters ». Enfin, le président du NA Hussein Dey, Kamel Saoudi est suspendu jusqu'au 27 avril, date à laquelle il sera auditionné, après avoir manqué ses précédentes convocations par la LFP.

COUPE D'ALGÉRIE

Trois titulaires du MO Béjaia risquent de rater la finale

TROIS HABITUELS titulaires du MO Béjaia, à savoir le gardien de but Mansouri, le défenseur Messaoudi et l'attaquant Hamzaoui, sont sous la menace d'un quatrième carton jaune qui pourrait les priver de la finale de la Coupe d'Algérie face au RC Arbaâ le 2 mai prochain. Le MOB, délogé de son fauteuil de leader après sa défaite à domicile lors de la précédente journée face à l'USM El Harrach (0-1), rendra visite à la JS Kabylie samedi prochain pour le compte de la 26e journée. Ce derby kabyle sera l'ultime sortie des "Crabes" avant la finale de la Coupe d'Algérie, exposant ainsi les joueurs comptabilisant trois cartons chacun, à la suspension face au RCA en cas d'un quatrième avertissement.

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	04:11	04:17	04:30	04:34	04:39	04:45	04:48
Dohr	12:27	12:32	12:46	12:37	12:53	12:58	13:01
Açr	16:11	16:15	16:30	16:16	16:36	16:41	16:44
Maghrib	19:14	19:18	19:33	19:17	19:39	19:44	19:46
Icha	20:39	20:42	20:57	20:35	21:02	21:07	21:09

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5153 - JEUDI 4 RADJAB 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	23°	14°
Oran	24°	12°
Constantine	28°	13°
Ouargla	41°	19°

LA CHRONIQUE DE SAMIR MÉHALLA

Constitution : plus de 70 ans, carton rouge !

Le chien de faïence du lobby des affaires a réagi finalement agressivement aux propos de Louisa Hanoune évoquant une réelle oligarchie, autrement bien installée aux commandes et voulant, à tout prix, s'emparer du pouvoir.
La machine médiatique, télévision, presse à la botte de la nouvelle «intelligentsia» algérienne, coulisses politiques, les bourgmestres… se sont brusquement mis en marche montrant la preuve d'innocence, une «patte blanche», coupable d'une drôle de fumée… sans feu.
Un chef d'entreprise qui négocie avec les ministres de la République, leur somme d'instructions, rencontre les ambassadeurs accrédités… De l'originel flambant neuf dans les annales des Républiques.
On ne doute plus de l'existence de ces lobbies à l'ambition démesurée, voulant être Président, dominer l'Algérie, etc.
Il n'y pas que Louisa Hanoune qui panique. Le courroux d'Amara Benyounès se cassant les reins avec sa picole d'anisette marseillaise et qui a eu droit à une mise en scène à partir d'Ain Beida dans une mosquée à l'heure de la prière du fajr… montre bien que, là-haut, la partie des conservateurs-importateurs, les jeux de hallal et haram libérés… seraient entre les mains d'une fin d'un règne où le flambeau de la République démocratique algérienne risquerait un hold-up à grande rançon. Seuls les mieux disant pourraient s'offrir le luxe d'une «Panenka» très gourmande dans les filets du peuple. Un peuple qui n'attendrait plus rien
Un peuple qui a rendu la Constitution à la crucifixion de ses apôtres fantômes, ceux qui au moment de crier gare, à l'image de Hanoune, au moment de dire non, à l'image de Hanoune, au moment de faire le ménage, militer pour la légitimité, à l'image de Hanoune, ont préféré fantasme, caresser le poil des imberbes dans le même sens et sublimer les «jouissances».
Qu'en est-il maintenant ?
Il serait judicieux que Madame PT nous déclame l'autre hémistiche de sa poésie politique. Répond, par exemple à la question : Pourquoi la soumission de la Constitution à qui de droit, le peuple et ses deux chambres, serait bloquée ?
Que dérange la «smala», les «tuteurs» politiques de Hanoune à la recherche d'un nouveau consensus constitutionnel vu que les prémices de la fin d'un règne sont palpables ?
Qui y a-t-il de si dérangeant dans cette Constitution qui va nous valoir le Goncourt quand la mouture, juste la mouture, aurait pris le temps de toutes les inspirations des grands nobélistes ?
Nous connaissons, se pourrait-il ! la réponse donnée par quelques sources avisées mettant la limite d'âge de 70 ans comme plafond de toute candidature à la magistrature suprême.
Ça n'arrange plus les équilibres !
Les Benflis, Saâdani, Sellal… cartons rouges.
Les soupirants ? Qui mieux-mieux que les jeunes, même sans classe et moches mais fort…tunés. Les jeunes des lobbies qui savent donner des ordres aux ministres et rencontrer les ambassadeurs…
Louisa Hanoune ne le dit pas, préférant toujours surfer entre les lignes, jouer pichenettes et «vogue-la-galère-conscience».
Ni même les autres pigeons politiques à la recherche des petites miettes dans les jardins bien arrosés du palais. Ceux qui ont bouffé sans le savoir la feuille du match… politique.
D'ailleurs : Biscotte ! Chien agressif de faïence labélisé «affaires!»

S. M.

DES HABITANTS EN COLÈRE À TAOURIRT IGHIL

«L'annulation» de la répartition des PCD exigée avec force

LES HABITANTS du village Tizi L'korne relevant de la commune de Taourirt Ighil se donné rendez-vous hier pour un rassemblement de protestation devant le siège de la daïra d'Adekar. Ils ont tout bonnement exigé du chef de daïra «l'annulation immédiate» par l'APC de la répartition des projets inscrits dans le cadre des PCD 2015 et la relance des projets en souffrance depuis de longues années tels que le groupe scolaire dont les travaux traînent depuis 2009, la poursuite des travaux de finition, la clôture et la dotation en équipements de la salle de soins réalisée en 2013 pour sa mise en service rapide. Reçu, par le chef de daïra, ce dernier a promis de transmettre leurs doléances à qui de droit. Les riverains estiment qu'ils ont été exclus et marginalisés par le P/APC et son équipe qui ne les ont pas associés dans la répartition des projets». Cependant, un élu nous dira que le mouvement associatif a été associé dans la répartition des PCD 2015 et que les élus de ce village ont refusé de signer le plan élaboré qui prévoit le bétonnage des ruelles de ce village et l'achèvement de la salle de soins et son équipement comme réclamé par les mécontents qui ont juré qu'ils reviendront à la charge si leurs doléances ne sont pas prises en charge d'ici quelques jours». **N. B.**

Publicité



Le Jeune Indépendant du 23/04/2015 / ANEP N° 319 651